La confiance peut sauver l'avenir

APPRENTIS D'AUTEUIL

Projet d'établissement
Relais parentaux Coup d'Pouce

Septembre 2022

Table des matières

Introduction **6**

I. Présentation d'« Apprentis d'Auteuil » **7**

1. L'histoire de la Fondation Apprentis d'Auteuil 7
2. La gouvernance 7
3. Organisation de la région Ile-de-France d'Apprentis d'Auteuil 8
   - A. Cartographie des établissements et dispositifs 8
   - B. Les principes de fonctionnement 8
4. Le projet d'Apprentis d'Auteuil 9
5. Le projet stratégique Apprentis d'Auteuil 2022-2026 10
6. « Devenir des hommes et des femmes debout » 10
   - A. Le projet éducatif d'Apprentis d'Auteuil 10
   - B. L'arborescence éducative 11

II. Les relais parentaux Coup d'Pouce **12**

1. Présentation d'un établissement atypique 12
   - A. L'historique de l'établissement 12
   - B. Le projet de Coup d'Pouce 12
   - C. La situation géographique des relais parentaux 13
2. Les missions de référence de l'établissement 16
   - A. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale de l'action sociale et médico-sociale 16
   - B. Les missions de Protection de l'Enfance 17

C. L'inscription des relais dans le Schéma interdépartemental de l'organisation sociale Yvelines/Hauts-de-Seine 2018-2022 17

III. Caractéristiques de nos accueils depuis 2018 19

1. Provenance géographique des enfants accueillis sur la période 2018-2021 19
2. La complexité des situations entre 2018 et 2021 20
3. Les motifs d'accueil sur les cinq dernières années 21
4. Tranches d'âges des enfants accueillis sur la période 2018-2021 22
5. L'importance de la fratrie à Coup D'Pouce : données sur les années 2020 et 2021 23

IV. Les principes d'intervention 24

1. Les principes d'intervention éducative.....24
2. Les principes d'intervention avec les familles.....25
3. Les principes d'intervention en équipe 27
4. Les principes d'intervention avec les partenaires et lesprescripteurs 28
5. Les principes d'intervention autour de la bientraitance 28

V. L'offre de service 29

1. La vie de maison 29
2. Protection et sécurité 30

VI. Coup d'Pouce : un accompagnement individualisé 32

1. Le projet individualisé de l'enfant (PIE) 32
2. La référence éducative au sein de l'établissement 32
3. La personnalisation de l'accueil 35

VII. Coup d'Pouce : un accompagnement spécifique 36

1. Le travail avec la famille....36

2. L'accueil des fratries : un axe essentiel de travail....37

3. Un accompagnement spécifique des 0/3 ans....38

VIII. Les axes d'accompagnement éducatif....40

1. La sécurité affective des enfants....40

2. L'accompagnement scolaire – l'insertion scolaire et professionnelle....40

3. L'accompagnement à la santé physique et psychique....41

4. L'accompagnement à la citoyenneté....41

5. L'accompagnement au développement humain et spirituel....42

6. La sphère relationnelle / loisirs / ouverture sur l'extérieur/ socialisation....42

IX. Les modes de participation collective des jeunes et des familles....44

1. Les modalités d'expression à Coup d'Pouce....44

2. Participation spécifique des enfants et des familles au projet d'établissement....45

X. Modalités de gestion de l'information....53

1. La communication interne....53

2. La communication externe....53

3. Relation avec les « anciens »....54

4. Le travail en partenariat et réseau....54

5. La gestion et la prévention des Incidents/Accidents....55

6. Les règles de confidentialité : secret professionnel et secret partagé....56

XI. Professionnels et compétences....58

1. Organigramme de l'établissement....58

2. Les ressources humaines et leur évolution 58

A. Répartition hommes/femmes 59

B. Ancienneté 60

3. L'organisation de la prise en charge 60

Mode d'organisation choisi pour la prise en charge collective en journée **60**

Mode d'organisation choisi pour la prise en charge collective les week-ends **60**

Mode d'organisation choisi pour la prise en charge collective en période de vacances scolaires **61**

Mode d'organisation choisi pour les temps hors prise en charge collective **61**

4. L'accueil et l'encadrement de nouveaux salariés, apprentis, stagiaires.....61

5. Compétences, qualification et soutien aux professionnels.....62

A. L'accompagnement des salariés 62

B. La formation des salariés 63

6. La dynamique de travail d'équipe, éducatif, pluridisciplinaire 65

A. Les temps de travail d'équipe 65

B. L'analyse des pratiques 66

7. Les institutions représentatives des salariés 66

XII. Actualisation du plan DACQ 68

Conclusion 72

Annexe 1 : Exemple d'une journée type 74

Annexe 2 : Projet Accueils de jour Coup d'Pouce 92 75

Introduction

Les relais parentaux Coup d'Pouce sont deux établissements habilités par le conseil départemental des Hauts-de-Seine depuis octobre 2010 au titre de la protection de l'enfance agissant sur le volet prévention.
Ce dispositif dont le projet est atypique existe maintenant depuis plus de 30 ans. Durant toutes ces années, il a gardé son projet initial tout en le faisant évoluer dans l'attention portée aux familles, la qualité de prise en charge, les normes de sécurité….

Le projet d'établissement, a pour objectif de mettre en lumière l'évolution des relais depuis ces cinq dernières années. Il permet de définir et mettre en exergue les prestations proposées par ces derniers.
Une des évolutions notables est la création de la Maison des Fratries, qui a pu voir le jour grâce à la signature du CPOM le 1er février 2022.Il est à souligner que cette maison dépend des relais pour l'accueil de 6 enfants dans le cadre de l'urgence.

Ce projet d'établissement se doit d'être un document de référence, un socle commun pour expliquer le travail entrepris au quotidien avec les enfants de tout âge et leurs familles dans le cadre des relais parentaux.

Il est le fruit d'un travail collectif et participatif de l'ensemble de l'équipe de Coup d'Pouce, des familles et des enfants. Il fait suite à la démarche d'évaluation externe de 2017, de l'évaluation interne de 2020 et de sa démarche d'amélioration continue de la qualité avec un plan d'actions mis en œuvre depuis deux ans. C'est ainsi un travail de réflexion qui a cheminé grâce aux différentes démarches existantes sur les relais.

La qualité de prise en charge des enfants, le maintien du lien fratrie, le soutien à la parentalité dans le cadre des accueils sont une priorité pour chacun des professionnels qui s'engage dans nos relais. Cette qualité d'accompagnement se traduit avant tout par un engagement fort de tous les professionnels, par une écoute attentive aux besoins des enfants et des familles, des espaces repérant et sécures pour les enfants, par du soutien à la parentalité, des entretiens réguliers avec les familles, des instances formelles telles que les conseils d'enfants et de maison.

Les relais ont vécu depuis 18 mois une période complexe tant sur le plan immobilier que RH. En effet, le relais de Fontenay-aux-Roses a subi un sinistre l'obligeant à délocaliser son activité à Meudon. Par ailleurs, de nombreuses expertises ont été menées sur Chatenay-Malabry qui oblige aujourd'hui ce relais à se délocaliser à son tour. A cela se sont ajoutées des difficultés de recrutement qui touchent actuellement les métiers du social. La crise sanitaire a également impacté la vie des relais. Ce contexte global a nécessité que chacun s'adapte (professionnels, familles, enfants). Pour autant, malgré ce contexte chronophage les équipes sont restées et restent très engagées. Elles sont en réelle dynamique de réflexion pour sans cesse améliorer la qualité de prise en charge des enfants et des familles.

Je tiens à remercier les équipes, les jeunes et les familles qui ont contribué à ce projet d'établissement, qui ont donné de leur temps pour participer aux entretiens, partagé leurs ressentis, transmis leur point de vue. Leur engagement, leur investissement, leur transparence, ont été de véritables atouts et un gage de qualité pour enrichir le contenu de ce projet d'établissement.

Stéphanie LE BEUZE
Directrice

I. Présentation d'« Apprentis d'Auteuil »

1. L'histoire de la Fondation Apprentis d'Auteuil

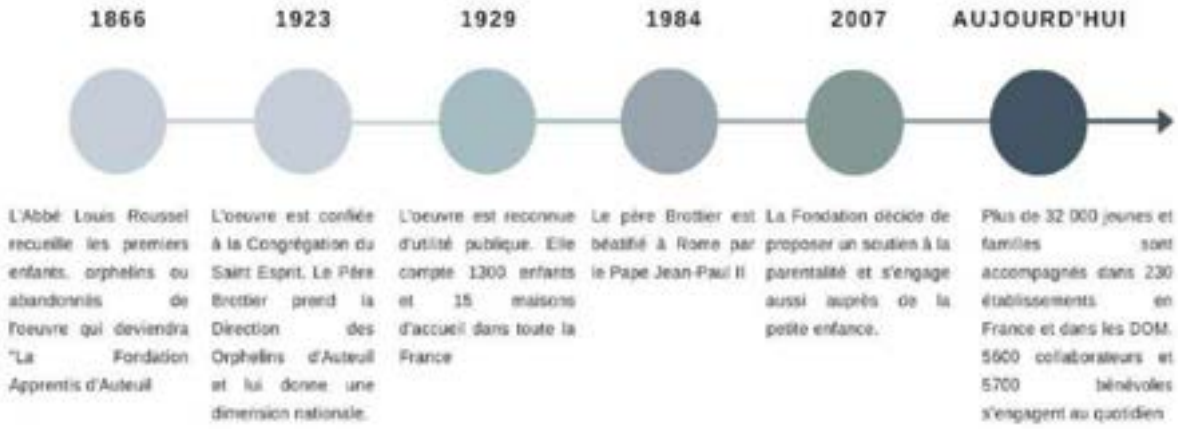

2. La gouvernance

Apprentis d'Auteuil est une Œuvre d'Eglise rattachée au diocèse de Paris. Elle est sous la tutelle de la Congrégation du Saint Esprit depuis 1936. Apprentis d'Auteuil est également une fondation reconnue d'utilité publique. La gouvernance d'Apprentis d'Auteuil est assurée par plusieurs instances :

Le Conseil d'Administration

détermine les orientations d'Apprentis d'Auteuil en matière éducative, pédagogique et pastorale ainsi que le plan de développement pluriannuel. Il exerce un contrôle permanent de la gestion.

Le Comité de direction générale

définit la stratégie et les orientations. Ils assurent collégialement la direction d'Apprentis d'Auteuil, sous l'autorité du directeur général.

Le Comité exécutif

Les régions, les associations affiliées, les partenariats outre-mer y sont représentés aux côtés des membres du CDG. Leur participation assure une bonne prise en compte des réalités du terrain dans l'élaboration des politiques nationales et une meilleure cohésion entre la direction générale et les établissements.

Les Comités permanents

Le Conseil d'Administration et la direction générale bénéficient du concours de **quatre comités permanents** spécialisés, désignés en raison de leur qualification particulière dans le domaine d'intervention desdits comités : comité de prise en compte des jeunes, des familles ; comité risques et contrôle interne ; comité financier ; comité ressources humaines et rémunérations.

3. Organisation de la région Ile-de-France d'Apprentis d'Auteuil

A. Cartographie des établissements et dispositifs

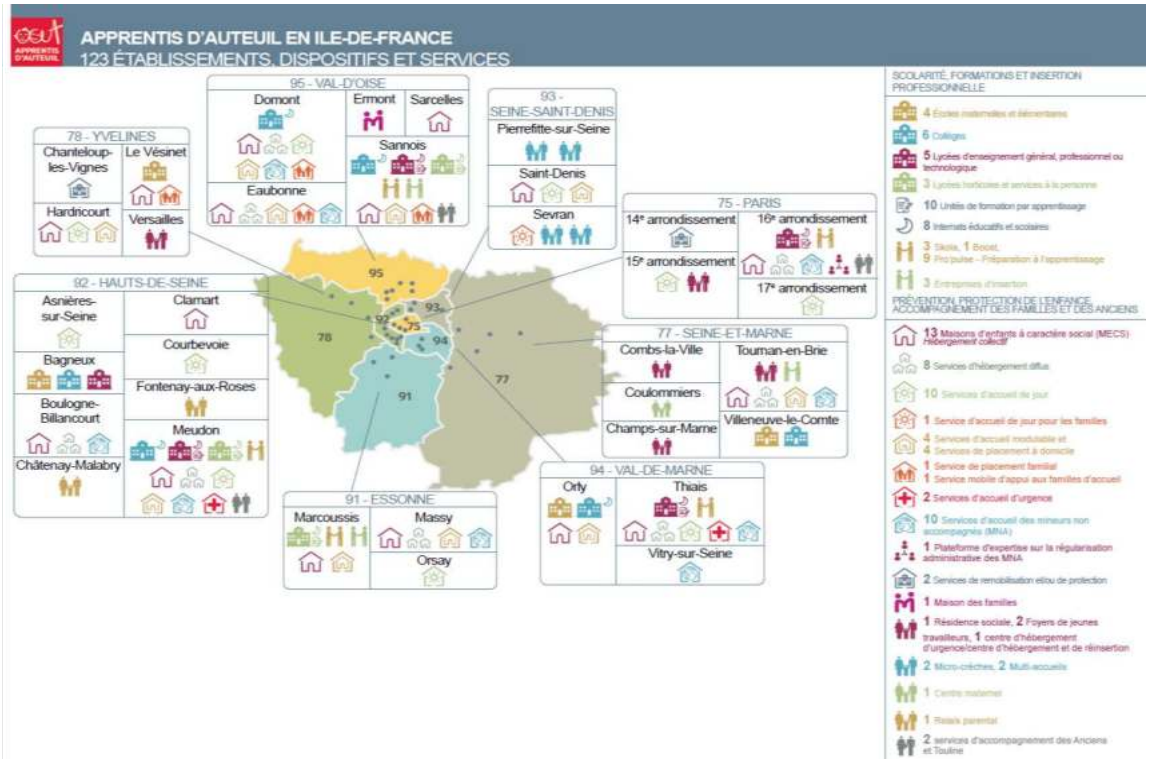

B. Les principes de fonctionnement

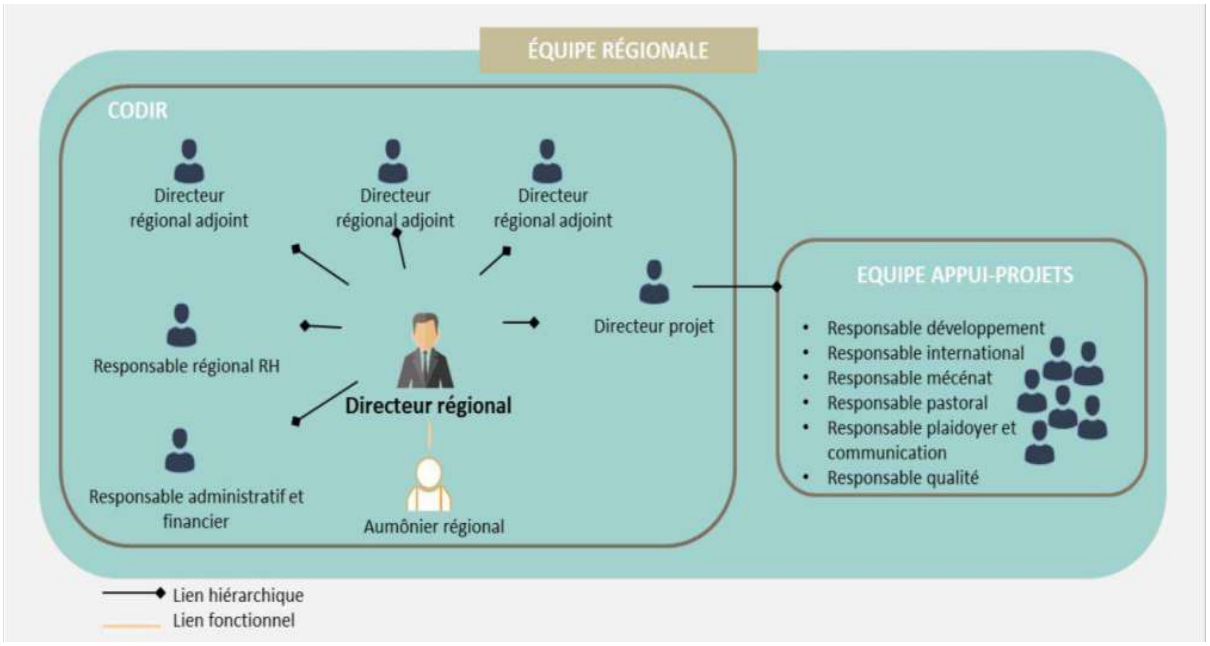

Les directeurs régionaux adjoints (DRA) managent les DE de leur périmètre géographique (en général plusieurs départements). Ils peuvent piloter des projets régionaux transverses et/ou animer un réseau activité (Protection de l'enfance ou scolarité par exemple) sur l'ensemble de la région.

Les contrôleurs de gestion sont rattachés aux responsables administratifs et financiers (RAF) régionaux, comme les responsables relations humaines le sont à leur Responsable relations humaines régional (RRH).

Le directeur projet anime l'équipe « Appui projets » (pastoral, développement, qualité, international, communication, mécénat) en développant l'appui aux établissements et les synergies entre les différents métiers.

4. Le projet d'Apprentis d'Auteuil

Apprentis d'Auteuil a pour mission d'« **accueillir, d'éduquer, de former et d'insérer des jeunes, de toutes origines géographiques, sociales, culturelles et religieuses et de soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs** ». Son projet éducatif fondé sur l'Evangile prend en compte toutes les dimensions de la personne.

La protection de l'enfance : une mission d'intérêt général, cœur de métier d'Apprentis d'Auteuil	**La lutte contre l'échec scolaire :** la réussite de tous, des solutions alliant prise en charge éducative et formation	**L'insertion sociale et professionnelle :** un accompagnement personnalisé vers et dans l'emploi et dans une vie d'adulte autonome	**L'accompagnement à la parentalité :** une volonté d'agir en prévention et de reconnaître le rôle essentiel des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants

5. Le projet stratégique Apprentis d'Auteuil 2022-2026

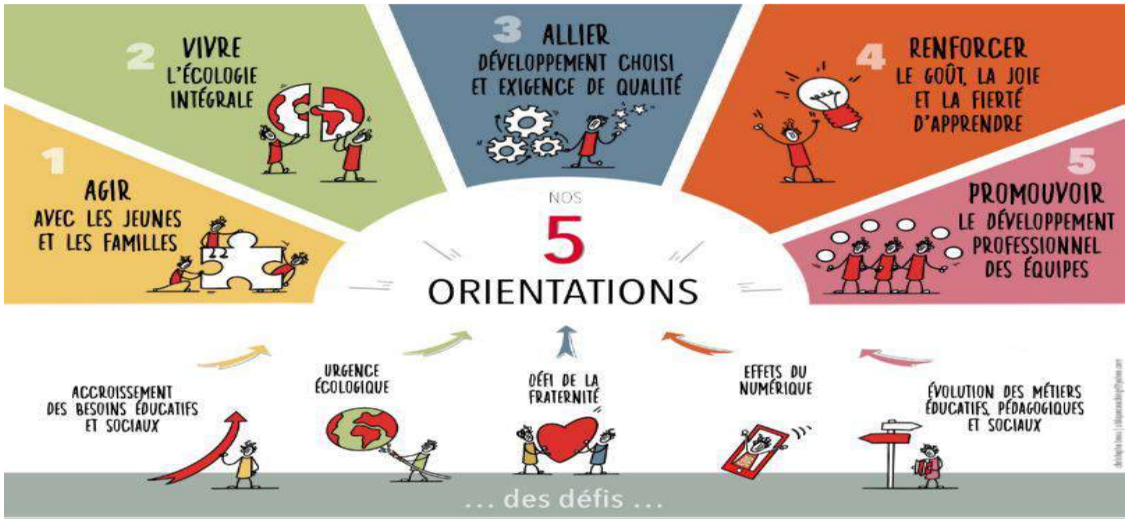

6. « Devenir des hommes et des femmes debout »

En 1866, en fondant les Orphelins Apprentis d'Auteuil, l'Abbé ROUSSEL est convaincu que, malgré les conditionnements de tous ordres qui pèsent sur les jeunes qu'il accueille, ils peuvent devenir des êtres libres et responsables et construire leur vie.

Plus de 150 ans plus tard, cette conviction nous habite toujours lorsque nous invitons les jeunes à ***« devenir des hommes et des femmes debout, solides sur leurs pieds et dans leur tête, ouverts dans leur cœur ».***

A. Le projet éducatif d'Apprentis d'Auteuil

Le projet éducatif constitue une **ressource et un repère** pour tous les collaborateurs de la Fondation Apprentis d'Auteuil, ceux qui sont directement au service de l'accompagnement des jeunes et des familles, comme ceux qui y contribuent.

Les quatre dimensions du projet éducatif ont émergé de l'ensemble des travaux et expriment une forme **« d'écologie de la relation »,** c'est-à-dire la prise en compte de la globalité de la personne dans une dynamique de rencontre, au sein d'une communauté, pour trouver sa voie. Elles présentent des focus renforcés sur la place de la famille et la communauté de vie éducative.

B. L'arborescence éducative

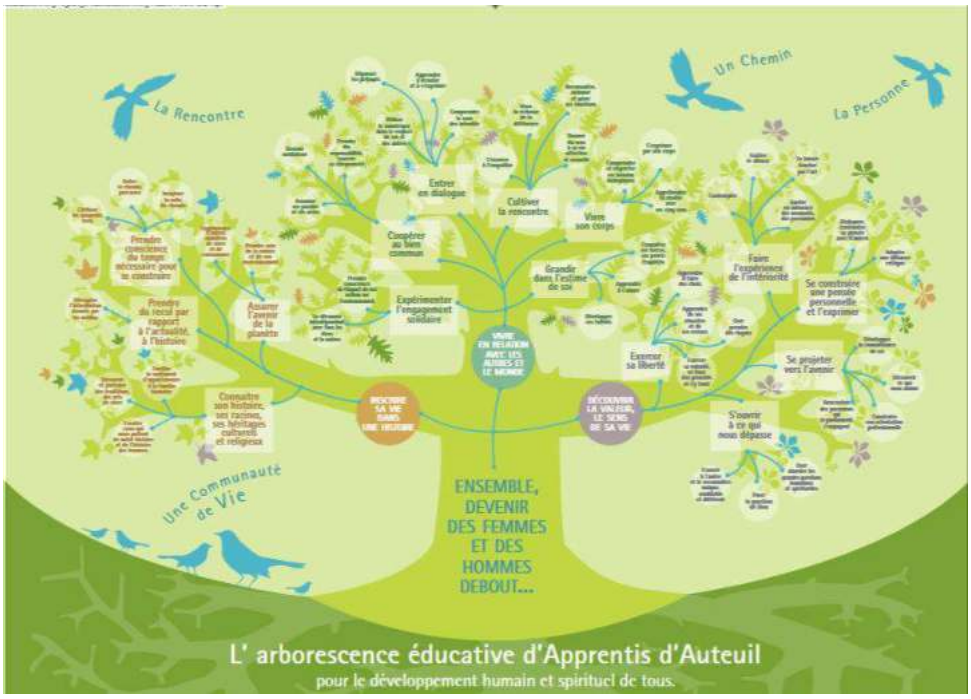

L'« arborescence éducative » donne à voir **la vision de la personne et du vivre ensemble que nous partageons.** Elle montre qu'une grande diversité d'activités peut converger, de manière cohérente vers trois axes éducatifs : ***Inscrire sa vie dans une histoire : apprendre la filiation et la responsabilité. Vivre en relation avec les autres et le monde : apprendre la fraternité et la citoyenneté. Découvrir la valeur de sa vie, de la vie : apprendre l'intériorité et la liberté.***

L'arborescence ne constitue pas un « programme » à couvrir. Ses portes d'entrée sont multiples et loin d'avoir été toutes explorées. Elle peut être utilisée comme grille de questionnements par les adultes pour recueillir, apprécier, et enrichir les activités proposées aux jeunes. Elle invite à prendre des temps spécifiques nommés « Arrêts sur Image ». Ce sont des temps de pause dont les formes peuvent varier selon l'âge et le contexte pour permettre aux enfants, aux adolescents de relire et de mettre des mots sur leur vécu, leurs découvertes et leurs prises de conscience.

Les fondamentaux d'Apprentis d'Auteuil décrits ci-dessus nous inspirent et nous guident dans nos principes d'intervention et nos actions auprès des jeunes et des familles.

II. Les relais parentaux Coup d'Pouce

1. Présentation d'un établissement atypique

A. L'historique de l'établissement

B. Le projet de Coup d'Pouce

Les deux relais parentaux Coup d'Pouce 92 sont des dispositifs d'Apprentis d'Auteuil. Ils interviennent en amont de la protection de l'enfance et s'inscrivent dans la politique de prévention du département des Hauts-de-Seine.
Situés dans le sud du département, à Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses, ils accueillent des enfants âgés de 10 semaines à 17 ans révolus lorsque leurs parents rencontrent une difficulté passagère ou une urgence nécessitant une prise en charge temporaire de leur(s) enfant(s) :
- Hospitalisation, maladie, difficultés matérielles, épuisement, rupture de l'hébergement, accouchement…
- Besoin de souffler, de se reposer, de pouvoir passer le « relais ».

La capacité d'accueil des 2 relais est de 28 places. Les enfants peuvent être admis 24h/24, durant toute l'année. L'accueil des enfants se fait en accord avec les parents : ce sont eux qui signent le « Contrat d'admission » qui fixe les modalités de séjour des enfants sur la structure. Ils sont acteurs de ce temps d'accueil de leurs enfants et le restent d'un bout à l'autre de la période de prise en charge.

Les relais proposent un accueil souple et adapté à chaque situation. Coup d'Pouce peut donc venir en relais un jour, une nuit, une à plusieurs fois par semaine… en fonction du besoin des parents
Les accueils d'enfants ne se font pas dans le cadre de mesures de placement, ou alors de manière très exceptionnelle.
Les relais parentaux Coup d'Pouce sont des structures « atypiques » qui présentent plusieurs avantages :
- Le maintien des enfants dans leur environnement social habituel afin de garder leurs repères (crèche, école, collège, centre de loisirs ou club de sport, lieu de soins…) ;
- Le maintien du lien parental : les parents sont invités et encouragés à venir partager le quotidien de leur enfant à Coup d'Pouce (partage des repas, devoirs, accompagnement au coucher…).
- Le maintien des frères et sœurs ensemble

- L'accueil dans une ambiance familiale, avec une équipe pluridisciplinaire et des locaux adaptés à tous.
- Un accueil, une écoute et des conseils attentifs et bienveillants des enfants et de leurs parents.

Il existe au sein de Coup d'Pouce 92 une offre diverse :

- **Accueil Jour/nuit** : Accueil d'une ou plusieurs nuits de façon continue pour répondre à une problématique le temps qu'elle soit réglée. Les raisons peuvent être une perte de logement, une hospitalisation, un accouchement, un départ au pays pour des funérailles, une saturation parentale, etc… L'objectif de cet accueil consiste en une prise de relais du quotidien de l'enfant avec la mobilisation du parent selon ses capacités, ses possibilités, et sa disponibilité.

- **Accueil de jour pour répondre à un besoin transitoire de mode de garde** : ces accueils ciblent essentiellement les enfants de moins de 3 ans, lors d'une absence de mode de garde pour permettre à des parents, des familles isolées sans relais fiable de se réinsérer professionnellement, de se former….
Ces accueils peuvent être plus ou moins longs. Il est à noter que les relais ne sont pas une solution de garde pérenne et ne se substituent pas aux manques de place en crèche. Les équipes accompagnent les familles dans une recherche de mode de garde constante.
L'objectif premier de ces accueils est l'éveil du jeune enfant, sa stimulation, l'observation, l'accompagnement aux apprentissages, mais aussi le soutien à la parentalité, l'acquisition de l'autonomie, le respect du rythme propre à chacun des enfants et la socialisation. L'équipe favorise la continuité des repères de l'enfant entre son domicile et Coup d'Pouce.

- **Accueil séquentiel** : un accueil hybride alliant les deux premières solutions car ce sont des accueils anticipés, programmés, avec une chronicité, sur une période courte définie par le service et les parents. Ces accueils sont pour une grande partie mis en place par roulement durant les weekends allant ainsi d'une à deux nuits, avec un rythme d'un ou deux weekends par mois, ou uniquement à la journée selon le besoin. Ils peuvent aussi prendre la forme d'une ou deux nuitées afin d'instaurer un espace en semaine pour un parent qui en exprimerait le besoin (professionnel, saturation, dépression) ou pour des soins par exemple.
Cet accueil s'opère notamment sur les temps où l'enfant est le plus présent au domicile, spécifiquement le weekend puisque les services sociaux, écoles et centres de loisirs sont fermés. C'est la période durant laquelle les parents sont les plus fragilisés dans la gestion du quotidien. C'est aussi une solution que les partenaires privilégient pour plusieurs objectifs précis : offrir du répit à des parents qu'ils accompagnent, solliciter une évaluation de l'enfant sur des temps du quotidien hors école ou enfin offrir une stimulation supplémentaire que les parents ne pourraient apporter aux enfants pour des raisons médicales, de saturation ou de maladie psychique.
C'est donc la souplesse et la modularité pour traiter une problématique avec le parent qui caractérisent l'accueil séquentiel et le différencient d'un accueil ordinaire qui répondra à un problème plus courant (hospitalisation, accouchement ou formation).

C. La situation géographique des relais parentaux

Les relais parentaux Coup d'pouce sont situés dans le sud du département des Hauts de Seine à Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses. Ils sont tous deux distants de moins de 5 km l'un de l'autre.

Les relais sont situés dans des quartiers à la fois pavillonnaires et populaires, en ville, à proximité des transports, des écoles, de lieux de soins, de parcs, espaces de loisirs favorables

au bien-être des enfants accueillis et propices au développement de leur autonomie avec des accès à pied facilités notamment pour les plus grands.
Les relais parentaux sont répertoriés comme sites isolés ne permettant que très peu de mutualisation, ce qui a un impact direct sur le nombre de salariés présents.

Zone desservie par les deux relais. Chaque relais couvre une zone géographique de 8 communes du sud du département.

RELAIS DE FONTENAY-AUX-ROSES

Le Relais Parental KAILASH occupe une maison située au 138 bis rue Boucicaut à Fontenay-aux-Roses (92260), mise à disposition par le conseil départemental des Hauts-de-Seine.
Une convention de mise à disposition du pavillon est ainsi signée entre les relais parentaux Coup D'Pouce 92 et la direction du patrimoine du CD 92.
Le pavillon est classé en ERP, catégorie 5. La commission communale de sécurité du 17 juin 2020 a émis un avis favorable à la poursuite de l'activité.

Les surfaces habitables sont d'environ 170 m2. Le relais dispose de trois bureaux, d'un dortoir bébés, de trois chambres pour les plus grands, d'une salle à manger, d'une cuisine, d'une buanderie, de sanitaires, d'une salle de jeux, de deux salles de bain, d'un grand jardin disposant de jeux pour les petits comme pour les grands, d'une réserve sèche, d'un atelier, d'une salle d'archive et d'un garage.

Malgré cette superficie importante, il ressort des différentes évaluations une certaine promiscuité des locaux : « Les locaux sont exigus. Les espaces administratifs et d'accueil des enfants sont mélangés. Pas d'espace de repos pour le personnel avec une conséquence sur la fatigue du personnel et l'absentéisme. Revoir l'agencement des pièces et réfléchir à l'aménagement d'un étage au-dessus du garage pour y accueillir les locaux administratifs et ainsi dégager des espaces supplémentaires pour les enfants. » (*Extrait du diagnostic préalable au CPOM, 2019*)

Par ailleurs, le relais n'a pas encore bénéficié des travaux nécessaires à l'accessibilité PMR.

RELAIS DE CHATENAY-MALABRY

Le Relais Parental MALALA est une maison située au 10, rue Sintes à Châtenay-Malabry (92290).
Les surfaces habitables sont d'environ 190 m2. Le relais dispose de deux bureaux, d'un dortoir bébés, de quatre chambres pour les plus grands, d'une salle à manger, d'une cuisine semi-ouverte, d'une salle de jeux-télévision, d'une salle de bain, et deux salles de douche, d'une buanderie, de sanitaires, d'un jardin disposant de jeux pour les petits et d'une table de ping-pong pour les plus grands, et d'une grande terrasse.

Le pavillon est classé en ERP, catégorie 5. La commission communale de sécurité du 10 octobre 2019 a émis un avis favorable à la poursuite de l'activité.

Depuis décembre 2021, le relais est désormais accessible PMR.

Suite à d'importants problèmes d'humidité au rez-de-jardin de la maison, de nombreuses expertises ont été menées durant deux ans. Celles-ci soulignent la présence d'une nappe phréatique sous les fondations et préconisent le cuvelage de la maison.

Points de vigilance ou d'amélioration :

-Travaux d'envergure sur le relais de Châtenay-Malabry pour remédier aux problèmes d'humidité (cuvelage). Temps estimé des travaux de 8 à 12 mois (année scolaire 2022-2023) avec nécessité de délocaliser l'activité.
-Travaux d'accessibilité PMR pour le relais de Fontenay-aux-Roses, agenda phase 3, 2022/2024
-Travail de réflexion en cours avec la direction du patrimoine-de l'immobilier et de la protection de l'enfance du Conseil Départemental 92 autour d'une extension du relais de Fontenay-aux-Roses pour repenser et permettre des surfaces plus optimales (salle de motricité, accueil familles…) et garantir une accessibilité PMR.

2. Les missions de référence de l'établissement

A. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale de l'action sociale et médico-sociale

L'habilitation des relais parentaux Coup d'Pouce 92 s'appuie sur plusieurs textes de lois :

- Le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.222-4-2 : « *Sur décision du président du conseil départemental, le service de l'aide à l'enfance et les services habilités accueillent tout mineur, pendant tout ou partie de la journée, dans un lieu situé, si possible, à*

proximité de son domicile, afin de lui apporter un soutien éducatif, ainsi qu'un accompagnement à sa famille dans l'exercice de sa fonction parentale ».

- Le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.222-5 1er alinéa relatif à l'accueil modulable, à temps complet *: « Sont pris en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance sur décision du président du conseil départemental :*
  1° Les mineurs qui ne peuvent demeurer provisoirement dans leur milieu de vie habituel et dont la situation requiert un accueil à temps complet ou partiel, modulable selon leurs besoins, en particulier de stabilité affective, ainsi que les mineurs rencontrant des difficultés particulières nécessitant un accueil spécialisé, familial ou dans un établissement ou dans un service tel que prévu au 12° du I de l'article L. 312-1 ».

- La loi n° 2006 -399 du 4 avril 2006 renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs.

- Le décret 201O - 613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil d'enfants de moins de 6 ans*. : « Art.R 2324-17.-Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. »*

B. Les missions de Protection de l'Enfance

L'article L112-3 CASF *« La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits.(…) La protection de l'enfance a également pour but de prévenir les difficultés que peuvent rencontrer les mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille et d'assurer leur prise en charge. »*

Le paragraphe II de l'article L312-1 du CASF concernant *« Les établissements et services (…) s'organisent de manière à garantir la sécurité de chacun des mineurs ou des majeurs de moins de vingt et un ans qui y sont accueillis ».*

L'article L112-4 du CASF *: « L'intérêt de l'enfant, la prise en compte de ses besoins fondamentaux, physiques, intellectuels, sociaux et affectifs ainsi que le respect de ses droits doivent guider toutes décisions le concernant ».*

C. L'inscription des relais dans le Schéma interdépartemental de l'organisation sociale Yvelines/Hauts-de-Seine 2018-2022

Coup d'Pouce s'inscrit pleinement dans les orientations du schéma interdépartemental, dans les dimensions suivantes :
- Augmenter les capacités individuelles et les démarches « d'empowerment » ou de participation des personnes accompagnées et, de les aider à mobiliser les ressources de leur environnement afin d'acquérir l'autonomie nécessaire à leur parcours de vie et, leur permettre de rebondir face à la survenance de difficultés
- Accompagner le développement de l'enfant en renforçant nos actions de prévention

- Aider les familles à trouver un mode de garde adapté et de qualité
- Inciter les établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans à inscrire des actions de soutien à la parentalité dans leur projet d'établissement
- Renforcement des compétences parentales, en menant des actions de préventions collectives ou individuelles
- Faire de la prévention précoce en direction des enfants et des jeunes, et du soutien aux familles dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, une priorité
- Définir et mettre en œuvre des actions de prévention coordonnées à destination des enfants, des jeunes et de leur famille
- Adapter et mutualiser l'offre de services et d'accueils pour favoriser le maintien ou le retour au sein de la famille.

Depuis le 1er février 2022, les relais parentaux Coup d'Pouce sont intégrés au CPOM signé avec le conseil départemental des Hauts de Seine avec les autres établissements de protection de l'enfance du 92 d'AA.

Points de vigilance ou d'amélioration :

- Développer les actions de soutien à la parentalité : ateliers parents-enfants, journées familles….
- S'adapter à la demande en ajustant notre offre de service : maison dédiée à l'accueil de fratries.

III. Caractéristiques de nos accueils depuis 2018

1. Provenance géographique des enfants accueillis sur la période 2018-2021

DEPARTEMENT D'ORIGINE	2018	2019	2020	2021
92 - HAUTS DE SEINE	188	215	139	117
93 - SEINE SAINT DENIS	0	0	0	0
94- VAL DE MARNE	9	2	3	2
91- ESSONNE	5	1	0	0
75 -PARIS	0	0	1	1
95 - VAL D'OISE	0	0	0	0
78 -YVELINES	3	0	0	0
TOTAL	**205**	**218**	**143**	**120**

La proportion d'enfants accueillis hors département diminue considérablement depuis 2018 passant de 17 à 3 accueils. Les relais parentaux Coup d'Pouce répondent ainsi aux prérogatives du département et à son habilitation qui est d'accueillir prioritairement les enfants alto -séquanais. La part des alto-séquanais dans le total des enfants accueillis est passée de 91% en 2018 à 97,5% en 2021. La baisse des effectifs entre 2018 et 2021 s'explique en partie par le contexte sanitaire qui a perduré pendant 2 ans, ainsi que par la délocalisation d'un relais pour travaux.

2. La complexité des situations entre 2018 et 2021

Nombres d'écrits professionnels réalisés	2018	2019	2020	2021
Notes d'incident	NR	NR	0	2
Rapports d'évolution	24	NR	NR	54
Synthèses	NR	36	12	21
IP	5	1	0	0
Autres écrits professionnels (CR, Note de situation...)	NR	NR	91*	NR
TOTAL	**29**	**37**	**103**	**77**

** ce chiffre rassemble l'ensemble des écrits. En 2020, les écrits non pas été catégorisés.*

Les équipes ont réalisé au fil des années davantage d'écrits professionnels à destination des services, ce qui était un axe d'amélioration relevé par l'évaluation externe en 2017.
Notes d'incident, rapports d'évolution, comptes rendus de synthèses sont ainsi rédigés en plus des écrits devenus courant dans la pratique de nos relais (comptes rendus d'entretien, bilans des enfants à chaque période inter-vacances avec les familles). Ces écrits sont des indicateurs de la complexité des situations prises en charge sur nos dispositifs.
Ceci souligne également l'importance du travail pluridisciplinaire qui s'effectue à Coup D'Pouce et des compétences complémentaires présentes sur nos relais (ES, EJE, AP, TISF, ME).

Les synthèses permettent un regard croisé sur la situation des enfants accueillis et de leur famille et d'offrir ainsi un accompagnement de qualité.

Le réseau des partenaires de Coup d'Pouce reste important et très diversifié, à la fois dans les domaines de la protection de l'enfance, de la prévention, mais également dans le champ du soin.
Nos 3 principaux secteurs de partenaires, durant ces 5 dernières années, sont les services sociaux de secteur, les lieux de soin et les associations.
On peut noter que les services de PMI tentent à diminuer au fil des années passant de 10,37% en 2018 à moins de 5% en 2021. La nouvelle organisation des SST peut potentiellement

expliquer cette diminution, étant donné qu'ils regroupent désormais les services de PMI.

Ce tableau souligne également l'importance de nos missions dans le champ de la prévention avec de nombreuses sollicitations directes des familles.
Quelques accueils à la marge de nos relais dans le cadre de placement ont rendu possible une mise à l'abri des enfants en fratrie. Ceci a mis en évidence l'importance de ces accueils entre frère et sœur (0-18 ans) dans le cadre de l'urgence et d'avoir un projet dédié en ce sens avec l'ouverture de la maison des fratries à la rentrée scolaire 2022. Ce point spécifique est important dans notre projet d'établissement et nous sommes reconnus pour cela par nos différents partenaires.

	2018	2019	2020	2021
Service social de secteur (EDAS, CCAS, AS, CAF...)	**22,33%**	**30,87%**	**20%**	**10%**
Parents	**13,78%**	**15,57%**	**23,80%**	**17,50%**
Services de protection infantile	**10,37%**	9,29%	5,95%	4,20%
ASE-AED-AEMO	**24,19%**	**17,76%**	**29,50%**	**40,80%**
Hôpitaux-lieux de soins psy	7,12%	2,73%	4,57%	5,00%
Associations (France Terre d'Asile, Flora Tristan, TISF, CHRS...)	**17%**	**18,03%**	**10,50%**	**16,70%**
Structures de petite enfance	0,31%	0,82%	0,46%	NR
Ecoles	0,31%	1,37%	0,42%	0,80%
Mairies	1%	1,91%	3,20%	NR
Autres	3,59%	1,65%	1,60%	5%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

3. Les motifs d'accueil sur les cinq dernières années

	2018	2019	2020	2021
Détresse des parents/besoin de souffler	13,93%	15,59%	17,50%	12,50%
Conflits parentaux	0,99%	1,89%	8,40%	NR
Demande d'observation d'un travailleur social	0,49%	0,45%	2,10%	3%
Drames familiaux (décès..)	3,48%	5,50%	2,10%	0,00%
Instabilité psychlogique des parents/hospitalisation en psychiatrie des parents	3%	4,12%	2,10%	NR
Problématique de logement (expulsion, insalubrité..)	7,46%	17,43%	5,60%	5,90%
Problème de mode de garde (dans le cadre de réinsertion professionnelle, formation...)	17,41%	19,26%	23,80%	12,50%
Raisons médicales	32,34%	15,59%	19,60%	31,70%
Recherche d'emploi, réinsertion professionnelle, formation	2,97%	1,83%	2,10%	14,20%
Retour au pays (notamment dans le cadre de funérailles)	3,48%	4,12%	4,90%	3,40%
Autres	11%	14,22%	11,80%	NR
Mise à l'abri (des enfants)	NR	NR	NR	16,70%

Sur les 12 motifs d'accueil identifiés, les 3 motifs les plus fréquents sur les 4 dernières années sont :

- Les raisons médicales
- La saturation parentale : détresse des parents, besoin de souffler
- Les problèmes de mode de garde

Ces motifs d'accueil sont en cohérence avec les missions premières de Coup d'Pouce.
Cette année, nous avons remarqué une forte hausse sur le motif recherche d'emploi, réinsertion professionnelle. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ceci est lié à la reprise des contrats après la crise sanitaire.

Par ailleurs, la demande d'observation des travailleurs sociaux augmente au fil des années.

4. Tranches d'âges des enfants accueillis sur la période 2018-2021

Notre cœur de métier se situe auprès des très jeunes enfants de moins de 3 ans et enfants d'âge primaire (6-12 ans).
L'équipe des relais parentaux composée de professionnels petite enfance (auxiliaires de puériculture et éducatrices de jeunes enfants) possèdent un réel savoir-faire auprès de ces tranches d'âge. Nous avons d'ailleurs formalisé par écrit cette année un projet spécifique aux accueils de jour détaillant des items tels que : la stimulation, la socialisation, les repères, les rituels….

	2018	2019	2020	2021
Enfants de 0 à 3 ans	39,30%	36,02%	NR	46,66%
Enfants de 3 et 5 ans	27,87%	19,12%	NR	18,33%
Enfants de 6 à 9 ans	18,91%	25%	NR	15%
Enfants de 10 à 12 ans	8,45%	14,71%	NR	10,83%
Enfants de + de 13 ans	5,47%	5,15%	NR	9,16%

La crise sanitaire de 2020 n'a pas permis de récolter ces données de manière optimale.

5. L'importance de la fratrie à Coup D'Pouce : données sur les années 2020 et 2021

	2020	2021
Fratrie de 2 enfants	24	15
Fratrie de 3 enfants	4	4
Fratrie de 4 enfants	2	0
Fratrie de 5 enfants	0	1
Fratrie de 6 enfants	1	0

L'accueil des fratries est un point important de notre projet d'accueil.
Coup d'Pouce favorise le maintien des frères et sœurs ensemble de par l'accueil sur une grande transversalité d'âge (10 semaines à 17 ans révolus).
Ceci permet aux familles comme aux partenaires de nous confier de grandes fratries leur permettant ainsi d'évoluer au quotidien ensemble.

Points de vigilance ou d'amélioration :

- Face au nombre grandissant de demande d'accueil de fratries d'âge transversal dans le cadre de placement, création d'une maison des fratries.

IV. Les principes d'intervention

Afin d'apporter un accompagnement global à l'enfant et à sa famille, l'équipe de Coup d'Pouce est composée d'une équipe pluriprofessionnelle (une directrice, deux chefs de service, des professionnels de la petite enfance : AP et EJE, de l'éducation spécialisée : ES et ME, des maîtresses de maison).
Un binôme professionnel petite enfance et éducatif est présent toute la journée afin que chaque jeune ait une réponse adaptée.
L'équipe partage une vision commune du travail en équipe avec pour objectif premier le bien-être de l'enfant, la prise en compte de la famille et son soutien, la recherche constante de qualité de prise en charge. Ainsi la cohérence d'équipe et la cohésion sont sans cesse recherchées.

1. Les principes d'intervention éducative

Plusieurs principes guident ainsi nos interventions :

Les professionnels respectent le rythme et les besoins de chacun des enfants accueillis. Elles mettent en lien des routines pour sécuriser l'enfant.

L'adaptation : une période dite d'adaptation représente un temps nécessaire à la triade (enfant-parent-professionnel) pour commencer à tisser des liens, créer des repères rassurants pour l'enfant et son parent, observer le lien parent-enfant, recueillir les attentes du parent. Il s'agit également d'un temps de préparation à la séparation.

Les repères : ils sont nécessaires :

- à l'enfant : l'instauration de repères permet à l'enfant de se construire dans un univers qui se veut rassurant et contenant.
- au parent pour être en confiance : le fait d'avoir des référents identifiés sur sa situation lui permet de pouvoir échanger en toute confiance, de ne pas répéter son histoire à des interlocuteurs différents, d'être écouté et soutenu dans son rôle de parent, de se rendre plus disponible à l'échange.
- au professionnel pour assurer une qualité de prise en charge par la continuité ; les informations concernant l'enfant sont formalisées par tous les professionnels qui en assurent l'encadrement ; cela permet une fluidité dans les pratiques.

La motricité libre
Les professionnels stimulent le développement psychomoteur de l'enfant, en respectant son rythme naturel. Ils installent et proposent des jeux/jouets adaptés à ce qu'ils observent du développement de l'enfant pour qu'il exploite ses compétences.

Le sommeil
Dormir est un besoin vital.
Les professionnels respectent le rythme de sommeil de l'enfant et ses rituels d'endormissement : il est couché dès qu'il présente des signes de sommeil et est levé dès qu'il est reposé.

L'alimentation
Manger est un besoin vital.
Les professionnels proposent le repas à l'enfant quand il présente des signes de faim ; ils respectent le choix de l'enfant de goûter ou non, de commencer et finir par l'aliment qui lui convient, de manger la quantité qui lui convient et avec les outils qui lui conviennent (mains, couverts).

Les activités : l'enfant apprend en jouant et joue en apprenant.

Afin de stimuler l'enfant dans le développement de ses compétences, il est important de lui proposer des jeux/jouets/activités adaptés.

Pour ce faire, le professionnel part de ses observations pour identifier les besoins d'un enfant et repérer les périodes dites sensibles.

2. Les principes d'intervention avec les familles

La place de la famille dans l'accompagnement, outre une obligation légale, est une réelle préoccupation des relais.
Le cœur du projet de Coup d'Pouce repose sur le soutien aux familles dans l'intérêt de l'enfant.
Le soutien à la parentalité permet :
- le maintien du lien parent-enfant durant l'accueil à Coup d'Pouce et ce quel que soit la durée,
- le maintien du rôle parental
- et favorise ainsi le retour de l'enfant au domicile dans de bonnes conditions.

Le travail avec la famille permet une cohérence éducative, une continuité, et un maintien des repères pour l'enfant.

Plusieurs principes guident ainsi nos actions au quotidien :

- **Un principe d'accueil et de non jugement :** Les relais parentaux accueillent la singularité de chacune des situations sans jugement. Elle écoute la famille, soutient celle-ci et travaille sur les raisons qui mènent à l'accueil. Lorsque la famille ne peut être présente physiquement pour l'enfant durant un temps, l'équipe s'attache à avoir un lien avec la famille par téléphone, courriels lorsque cela est possible.

- **Un principe de co-éducation** : Les relais parentaux mettent en œuvre tous les moyens permettant de maintenir, restaurer ou de construire la relation familiale. La famille est en lien privilégié avec les éducateurs et ce dès la contractualisation de l'accueil : elle est associée à la construction du projet individualisé de l'enfant et à la mise en place des objectifs d'accueil. Des entretiens réguliers avec la famille ont lieu pour faire un point sur les objectifs, l'accompagnement et l'accueil de l'enfant.

- **Respect de l'autorité parentale** : Les parents restent détenteur de leur autorité durant le temps d'accueil, ils se voient associés à toute décision concernant la vie de leurs enfants au sein des relais : santé, scolarité, activité extra-scolaire, …

- **Respect de l'histoire et de la confidentialité** : La notion de confidentialité des situations est respectée par tous les membres de l'équipe.

- **Bienveillance et empathie** : Les relais accueillent et soutiennent les parents avec bienveillance et empathie face aux difficultés rencontrées par celle-ci. La création d'un lien de confiance est recherchée. Les professionnels sont attentifs aux demandes des familles et à l'écoute.

3. Les principes d'intervention en équipe

Les équipes interviennent dans un cadre clairement défini, en termes d'organisation et de délégations données à chacun.

Plusieurs actions guident nos interventions au quotidien :

Pluridisciplinarité : Le travail en équipe au sein des relais se base sur un travail pluridisciplinaire. Plusieurs compétences s'enrichissent, se complètent (ES, ME, EJE, AP, TISF) et apportent aux enfants et aux familles un accompagnement complet.
Nous accordons une grande importance aux échanges et aux regards croisés sur les situations d'enfants. Le travail en équipe s'enrichit de la pratique de chacun.

Engagement : Les équipes des relais parentaux sont pleinement engagées dans leurs missions et altruistes.

Complémentarité et entraide : L'équipe éducative et les cadres travaillent à une réflexion commune dans le partage des problématiques des jeunes et des difficultés rencontrées dans le suivi éducatif en cohésion et en complémentarité, dans un esprit d'entraide.

Mutualisation des réflexions : La régularité des instances d'échanges (réunions d'équipe, réunions institutionnelles, relecture de pratiques) permet à la fois de partager les difficultés de l'accompagnement éducatif et mutualiser les réflexions des différents professionnels intervenant directement ou non dans la situation.

Cohésion et cohérence : Le travail d'équipe tend vers une nécessaire cohésion des différents membres qui la composent, favorise les débats, le partage des idées et l'élaboration des décisions. La recherche de cohésion est liée à celle de la cohérence dans les pratiques professionnelles, l'entraide et la continuité des actions éducatives. La cohérence est une composante indispensable afin de pouvoir assurer un cadre, permettant aux jeunes accueillis d'évoluer de manière positive. Une bonne communication est indispensable.

Valeurs : Dans le travail collectif d'équipe, les valeurs essentielles qui régissent nos interactions sont le respect, la solidarité, le partage d'objectifs communs, le soutien dans les difficultés, la bienveillance, valeurs qui rejoignent celles d'Apprentis d'Auteuil. Toutes ces notions sont essentielles afin d'assurer un accompagnement de qualité auprès des jeunes et des familles mais aussi pour le bon fonctionnement des structures.

Prise de recul : La relecture de nos pratiques fait partie intégrante de nos principes d'intervention en équipe. En effet, dans « un métier de relation », qui nécessite une forte implication des personnes au service des jeunes, la prise de recul est essentielle. Elle permet de remettre à distance la relation avec le jeune, d'interroger la pratique professionnelle et de trouver d'autres manières de faire ou d'être avec le jeune et la famille.

4. Les principes d'intervention avec les partenaires et lesprescripteurs

Les partenaires de Coup d'Pouce sont nombreux.
Coup d'Pouce assure la continuité de prise en charge avec les partenaires en ayant un but commun : répondre aux besoins des familles.
La cohérence des actions et la complémentarité sont recherchées pour un accompagnement global de la famille.

5. Les principes d'intervention autour de la bientraitance

Pour répondre aux recommandations de bonnes pratiques de l'HAS, et parce que chaque enfant doit pouvoir être accueilli et accompagné de façon bientraitante, les éducateurs et l'institution adaptent leurs pratiques en fonction des besoins de chaque jeune.
Chaque pratique est pensée pour lui, pour son bien-être et sa sécurité physique et psychique.
Les outils de la loi 2002.2 sont mis en place : livret d'accueil, projet d'établissement, charte….
Les relais se veulent accueillants et chaleureux ; le jeune dispose d'espaces de détente, de repos, de travail et de parole.

La pluriprofessionnalité ainsi que le taux d'encadrement proposé offrent au jeune une prise en charge à la fois collective et individuelle. Sa participation est encouragée et son avis pris en compte. Les écrits et réflexions professionnels le concernant lui sont communiqués ; son éducateur référent l'associe à son projet individualisé.
Les éducateurs prennent en considération l'histoire et le vécu de chaque jeune, sans jugement, pour s'adapter à lui (comportement, langage, pratiques culturelles…) et à sa famille. Ils respectent sa parole.

Les équipes accompagnent les enfants dans les différents apprentissages et l'accès à l'autonomie des plus âgés. Elles soutiennent les familles dans les difficultés rencontrées.
L'équipe de Coup d'Pouce s'attache à créer un lien de confiance et de qualité avec les enfants accueillis et leur famille.

V. L'offre de service

1. La vie de maison[1]

Si le bon déroulement de la vie de la maison exige que chacun respecte les règles de vie, il faut laisser un temps d'adaptation à chaque enfant qui ne "pratique" pas les mêmes règles chez lui.
Ce temps d'adaptation est important avant de poser des interdits stricts (sauf bien sûr en cas de danger immédiat) et d'énoncer certaines règles. Il est nécessaire de faire preuve de souplesse dans la prise en charge de chaque enfant, d'écouter avec attention chacune de ses demandes et de lui apporter une réponse qui sera justifiée et argumentée afin qu'il puisse comprendre la décision de l'adulte.

La gestion des repas :
Un prestataire extérieur livre les repas sur chacun des relais en liaison froide, repas adaptés à l'âge des enfants (bébés ou adolescents). Une maitresse de maison est présente chaque matin afin de préparer le petit déjeuner, réchauffer les plats et les présenter. Elle peut également confectionner des gâteaux avec les enfants sur place.
Le week-end, ce sont les équipes éducatives qui cuisinent avec les enfants.
Une éducation au goût et à l'équilibre alimentaire est dispensée.
Les repas sont servis à table, ils sont un vrai temps de partage et de convivialité**.**
Du fait de cette organisation un certain nombre de règles sont définies dans le plan de maitrise sanitaire (à disposition dans la cuisine de chaque relais). Ces règles sont à respecter scrupuleusement.

Bain et douches :
La première toilette de l'enfant qui vient d'arriver au relais se fait, par/ou, en présence de la professionnelle petite enfance pour les enfants âgés de 2 mois ½ à 6 ans et par les professionnels éducatifs pour les enfants de plus de 6 ans. Ceci pour que ce moment d'échange privilégié, permette de faire connaissance mutuellement et d'évaluer l'autonomie de l'enfant.
Il est important de respecter l'intimité des enfants et de convenir avec eux des modalités de leur toilette et ce notamment pour les plus grands.
Bien que cela ne soit pas très fréquent, il est arrivé de déceler au moment des toilettes des traces suspectes pouvant laisser supposer des mauvais traitements.
Toute trace suspecte ou toute " confidence " doit donc être immédiatement signalée à l'équipe de direction.
Aucun bain commun ne peut être autorisé.

Les règles de vie :
Les règles de vie permettent de garantir une cohérence et une harmonisation des pratiques au sein de l'équipe et des relais plus largement auprès des enfants.

Le départ à l'école :
Le matin, la veilleuse de nuit, la professionnelle petite enfance et la maitresse de maison aident les enfants à se préparer. Les relais disposent d'une lingerie qui permet de proposer aux enfants d'autres vêtements que les leurs si besoin.

[1] Exemple de journée type en annexe 1

La veilleuse s'assure qu'un goûter est donné à tous les enfants qui restent à l'étude ou qui risquent de faire un long voyage de retour de l'école.
Au retour de l'école, les enfants accueillis goûtent, se détendent et se mettent à leurs devoirs avec l'aide des éducateurs.
Toutes les correspondances, informations, notes, etc. sont signées par les parents lorsque cela est possible.

Soins et médicaments :
Des protocoles médicaux ont été élaborés par l'équipe de direction et un médecin généraliste. Ceux-ci sont validés annuellement.
Ces protocoles sont à disposition dans les bureaux des équipes éducatives, dans le classeur médical et intégrés au Référentiel d'Action Educative.
Tout médicament administré doit être au préalable validé par le cadre d'astreinte (sauf traitement prescrit par un médecin), et tracé dans le classeur médical.

Les sorties des enfants :
Une feuille avec les noms des personnes autorisées est remplie lors de la signature du contrat.

Le départ définitif :
- Les valises sont préparées soigneusement à l'avance.
- Toutes les affaires de l'enfant sont regroupées et préparées pour le jour fixé avec les parents ou le partenaire
- La fin de contrat d'accueil est signée comme son nom l'indique à la fin du contrat, par les parents et contresignée par un chef de service ou la directrice pour éviter tout litige postérieur à l'accueil.

La fin de l'accueil est verbalisée par l'équipe à l'enfant.
Les équipes mettent en place un calendrier si besoin, et proposent un bilan de la période d'accueil au parent et à l'enfant**.**
Un temps festif marque toujours le départ du relais, un album photo est offert à l'enfant avec les photographies de son séjour à Coup d'Pouce.
Le jeune est mobilisé par son implication dans les différentes échéances (calendrier mis en place), dans sa fête de départ, et en participant au rangement de ses affaires.

2. Protection et sécurité

Les relais parentaux s'attachent à assurer la sécurité de tous, enfants comme professionnels. Ainsi, toutes les mesures de sécurité sont prises pour garantir la sécurité des enfants : sécurisation de toutes les fenêtres, prises électriques, barrières aux escaliers…
Des maintenances sont planifiées pour s'assurer du bon fonctionnement des installations : électricité, fluide, lave-linge et sèche-linge, vérification de l'eau de consommation et risque de légionnelle…
Un visiophone permet de vérifier l'identité des personnes entrantes sur le site.

Le référentiel éducatif remis à chaque salarié recense les différents protocoles mis en place au sein des relais : procédure incidents-accidents graves, procédures en cas de révélations, procédure en cas de fugue, procédures de prise en charge la nuit, procédure d'évacuation de nuit, protocole de mise en sureté vigilance intrusion-attentats, protocoles médicaux, protocoles en cas de punaises de lit, protocole ménage, protocole de surveillance des chambres bébés, protocole biberons…

Un plan de maitrise sanitaire est également mis en place sur chaque relais. Les professionnels sont formés à la méthode HACCP.
Chaque année les professionnels reçoivent une formation d'équipier de première intervention (manipulation des extincteurs).
Les équipes ont également été formées à la manipulation du SSI. Celle-ci doit être renouvelée.

Points d'attention ou d'amélioration :

- Former les nouveaux professionnels à la méthode HACCP
- Renouveler la formation SSI sur le relais de Fontenay-aux-Roses
- Poursuivre les formations et recyclage SST

VI. Coup d'Pouce : un accompagnement individualisé

1. Le projet individualisé de l'enfant (PIE)

L'outil du Projet Individualisé de l'Enfant (PIE) est destiné à l'ensemble des enfants sauf pour les accueils de très courtes durées.

Nous le mettons en place soit :

- Dès l'arrivée de l'enfant lorsque nous savons que l'accueil va durer dans le temps.
- Dès lors que la situation de l'enfant le nécessite, si le projet d'accueil est modifié et risque de durer.

C'est un outil qui se veut volontairement très simple. On y retrouve :

- L'identité des enfants
- L'histoire de la famille si elle est connue.
- Les rendez-vous planifiés avec le travailleur social et la famille
- Les objectifs de la prise en charge des enfants et les moyens mis en place
- Les évaluations régulières
- Les notes d'observations ou toutes informations utiles sur l'enfant et la famille en temps réel (CR entretien...)

Il permet de garder une trace écrite de la vie de l'enfant lors de son séjour à Coup d'Pouce. C'est un outil indispensable pour écrire les notes de situations. Il doit être tenu et vérifié par le référent éducatif, et contrôlé par le chef de service.

Chaque professionnel a accès à ce PIE. Cet outil est rempli grâce aux éléments transmis par l'ensemble de l'équipe et la famille.
Les PIE sont un véritable outil de suivi de l'enfant, gage de qualité de prise en charge du jeune.

Points de vigilance ou d'amélioration :

- Travail autour de la refonte du document du PIE au dernier trimestre 2022

2. La référence éducative au sein de l'établissement

Article D. 312-59-10 – CASF :

« *L'équipe interdisciplinaire comporte une équipe éducative qui veille au développement de la personnalité et à la socialisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, les suit dans leur vie quotidienne et dans la réalisation de leur projet personnalisé d'accompagnement, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement.*

La fonction de référent est assurée au sein de l'équipe éducative. Elle favorise pour chaque enfant, adolescent ou jeune adulte accueilli et sa famille la continuité et la cohérence de l'accompagnement. Ses modalités de mise en œuvre sont prévues par le projet d'établissement ».

L'accompagnement au sein des relais parentaux Coup d'Pouce 92, permet aux professionnels de mettre en place une intervention visant à soutenir l'enfant au travers du quotidien dans son développement, son épanouissement, son ouverture au monde et sa socialisation.
L'équipe pluridisciplinaire se concerte tout au long de l'accueil avec les parents afin de coordonner son action auprès de l'enfant. Elle lui restitue ses observations ou évolutions qui contribueront demain à améliorer le quotidien familial avec pour objectif de les transposer éventuellement au sein du domicile.

Deux référents sont nommés pour effectuer ces temps d'entretiens avec le jeune ou la famille. Dans le cadre de fratries, un éducateur petite enfance et un second de l'éducation spécialisée sont nommées, afin de couvrir toutes les tranches d'âges. Cette double référence permet en outre d'avoir toujours un interlocuteur disponible pour échanger avec la famille. Elle est d'autant plus pertinente en « référence croisée » c'est-à-dire que les éducateurs référents ne sont pas sur les mêmes roulements horaires.

La référence offre aux parents un interlocuteur spécifique pour échanger sur l'évolution de son enfant au sein de la structure et de disposer de conseils, d'une écoute attentive.
Cette prise en charge globale de la famille permet à la fois d'harmoniser le discours éducatif auprès de l'enfant tout en le sécurisant par une communication de qualité et une fluidité dans les échanges.
Les relais sont ainsi dans une pratique concrète du soutien à la parentalité, en recherchant l'adhésion du parent dans chacune des actions éducatives qu'ils peuvent mettre en place auprès de l'enfant, et ce dès le plus jeune âge. Cela peut prendre la forme d'entretiens au sein du relais, de sorties extérieures, d'ateliers parent-enfant, etc…

Chaque éducateur référent est responsable du parcours personnalisé (PIE), et coordonne ainsi les différents aspects de la prise en charge dans un souci de cohérence et de continuité.
Il est donc celui qui centralise les observations faites par ses collègues dans la vie quotidienne ou par les partenaires : éducateurs, enseignants, orthophonistes, psychologues, ….
Il est l'interlocuteur privilégié mais pas exclusif de l'enfant, de la famille et des services de l'aide sociale à l'enfance et autres partenaires impliqués dans la prise en charge de l'enfant.
Il assiste aux réunions partenariales concernant l'enfant, les synthèses et audiences selon la situation. Il rédige les écrits professionnels : PIE, rapport d'intégration - d'évolution ainsi que les comptes rendus de synthèses…. Et ce dans un délai d'une semaine après le déroulement de celles-ci.
Il veille à l'organisation des vacances des enfants et des préparatifs.
Il veille à optimiser le travail pluridisciplinaire.
L'éducateur référent doit s'attacher à préserver le caractère confidentiel des informations et des faits relatifs aux enfants et à leurs familles, à l'extérieur mais aussi dans l'enceinte de l'établissement. Il est responsable à ce titre du dossier de l'enfant en lien avec le CSE.

La procédure d'admission :

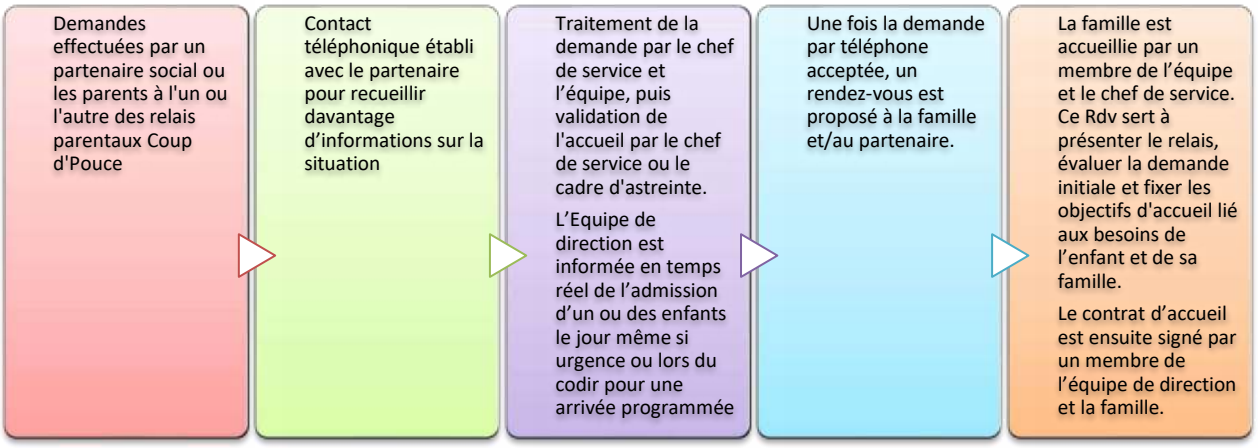

Le temps du contrat :

C'est un moment important où commence à se tisser la relation avec les parents. C'est aussi un temps de rencontre avec les enfants qui doivent être présents lors de la signature du contrat si possible. Si l'enfant est absent, un autre rendez-vous peut lui être proposé.

Ce rendez-vous permet aux professionnels de mieux connaitre les enfants : leurs habitudes, leur rythme scolaire, de sommeil, leur habitudes alimentaires…Et aux parents de se rassurer sur la qualité de l'accueil proposé afin d'envisager le temps de la séparation plus sereinement. Un temps d'adaptation peut d'ailleurs être proposé sauf dans le cadre de l'urgence.

Lors du rendez-vous d'admission, plusieurs points sont abordés :
- Présentation orale et physique du relais.
- Lecture et transmission aux parents du livret d'accueil et du règlement de fonctionnement
- Explication de notre mission de prévention au sein de la protection de l'enfance.
- Information aux parents que le relais prévient le département de l'accueil
- Contractualisation de l'accueil en vérifiant la bonne orthographe des noms, prénoms ainsi que les dates de naissance.
- Signature des parents des différentes autorisations (soins, de filmer et de photographier).
- Calcul de la participation financière des parents en fonction de leur reste à vivre et du nombre d'enfants à charge. Le montant retenu est indiqué aux familles.
- Evocation de la fin de contrat avec le parent : Quand cela est possible, évoquer le départ de l'enfant avec les parents (le jour, l'heure). Prévenir les parents qu'ils doivent signer une fin de contrat.
- Transmission d'une photocopie du contrat aux parents.

Dans le cas d'un accueil de jour :
Le protocole d'adaptation est évoqué avec le parent.
La période d'adaptation consiste à créer un lien, observer le lien parent-enfant, recueillir les attentes des parents ; c'est un temps où l'on apprend à se connaître pour amorcer un lien de confiance réciproque ; c'est une préparation à la séparation. Celle-ci est fortement recommandée dans le cadre des accueils de jour.
Dans la mesure du possible (hors urgence donc), elle est programmée 2 semaines avant l'accueil pour laisser une marge d'une semaine de prolongation si besoin.

Elle se déroule du mardi au vendredi, avec le même professionnel, avec les même jeux repères et dans un espace dédié.

Dans le cas d'un accueil jour / nuit :
Il est demandé aux parents de prévenir l'établissement scolaire, ou la structure petite enfance de l'accueil de leur enfant à Coup d'Pouce. Ils renseignent de manière précise le planning de leur enfant dans le contrat d'accueil.

3. La personnalisation de l'accueil

La personne qui a rencontré l'enfant et ses parents assure l'accueil à leur arrivée. Elle délègue ensuite l'installation proprement dite à la professionnelle petite enfance.
Cette installation est primordiale pour que l'enfant s'intègre au groupe et qu'il trouve sa place au sein de la maison. Il est important de pouvoir ritualiser et personnaliser l'accueil par des routines qui sont définies par les équipes et mises en place sur les relais.
Après attribution des lits, un éducateur met également à jour les affiches à l'entrée de chaque chambre.

VII. Coup d'Pouce : un accompagnement spécifique

1. Le travail avec la famille

Elaborée au terme d'une très large concertation, la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance poursuit trois objectifs : renforcer la prévention, améliorer le dispositif d'alerte et de signalement et diversifier les modes d'intervention auprès des enfants et de leur famille.

C'est précisément dans ce cadre de travail qu'interviennent les relais parentaux.

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Coup d'Pouce intervient pour les soutenir dans leurs difficultés tout en respectant leur autorité parentale. C'est dans cet esprit que l'équipe s'attache à informer les familles soit en direct lors des transmissions ou par téléphone du quotidien de leur enfant sur le relais (santé, scolarité, apprentissages…).
L'équipe verbalise auprès des enfants que toutes les décisions prises les concernant le sont en accord avec leurs parents. Elle incite ainsi les plus grands à appeler leurs parents pour faire des demandes (de sortie par exemple).

Il est primordial que les enfants et les parents restent en lien malgré l'accueil à Coup d'Pouce. L'équipe fait appel aux familles lorsqu'un accompagnement est nécessaire notamment pour les accueils jour/nuit, en fonction de leurs possibilités, lors de rendez-vous médicaux ou scolaires par exemple.
La communication avec les parents est constante (téléphonique, visio...). Lors des vacances, l'équipe maintient le lien avec les familles des enfants en accueil de jour pour prendre des nouvelles.

Un bilan avant chaque période de vacances est réalisé avec les familles.
Un climat de confiance est instauré avec les familles dès le premier rdv sur la base d'un travail commun, sur un principe de co-éducation. Il leur est ainsi proposé d'installer leur enfant, de venir partager des moments avec lui en fonction de la situation et de leurs possibilités (bain, jeux, devoirs, repas...).

Dans le cadre du soutien à la parentalité, il est proposé aux parents de participer à des activités. Ceci a plusieurs objectifs : impliquer les parents, favoriser les compétences parentales, observer le lien parent-enfant…

En cas de désaccord avec une famille, l'équipe prend le temps de discuter avec les parents sur le sujet, en se montrant ouverte, empathique, souple et sans jugement.
Elle peut pour cela utiliser le contrat (engagement réciproque sur les termes du contrat), les textes de loi…
En cas de besoin, un rendez-vous avec le chef de service est organisé.

Points d'attention ou d'amélioration :

- Journées famille à mettre en place

2. L'accueil des fratries : un axe essentiel de travail

L'accueil de la fratrie dans son ensemble est un axe essentiel de notre projet facilité par notre capacité à accueillir sur une grande transversalité d'âge (0-18 ans).
Permettre aux fratries de vivre ensemble pendant le temps de leur accueil, c'est ne pas rompre le lien, ne pas le distendre et ouvrir vers de nouvelles perspectives de travail : travail auprès de l'enfant, de la fratrie et de la famille.

Le regroupement des frères et sœurs sur le relais a pour objectif premier de permettre aux enfants accueillis de partager leur vie quotidienne, maintenir leur cellule fraternelle dans un cadre sécurisant et structurant.

La fratrie est un repère. Bénéficier de la présence de son frère ou de sa sœur c'est avoir une ressource à ses côtés, un soutien, des prises de repères facilitées, une figure d'attachement présente non négligeable (Scelles, 2004). Cela évite une rupture totale avec le milieu naturel et familial. Il permet une continuité sécurisante pour l'enfant.
En effet, Charles définit la fratrie comme facilitante avec des points de repères et des sentiments de réassurance, de soutien que celle-ci peut apporter notamment dans leur histoire vécue commune, elle est censée faciliter l'adaptation de l'enfant, de la fratrie à un nouveau milieu de vie (Charles, 1991).

L'accueil en petit collectif permet de resserrer les liens ou d'individualiser : travail individuel et en fratrie, avec une équipe pluridisciplinaire permettant des regards croisés et la mise en place d'actions éducatives cohérentes. Les petits sont dans l'imitation des grands qu'ils côtoient, cela les stimule et les fait grandir. Les grands peuvent également s'autoriser à reprendre une place d'enfant alors qu'ils sont souvent parentalisés ou parentifiés.

L'accueil en fratrie facilite le travail avec les familles, et peut faciliter le retour au domicile (les

enfants auront eu un accompagnement avec les mêmes valeurs éducatives).

L'accueil fratrie permet d'avoir une observation particulière des interactions de chaque membre qui la compose. Ainsi, l'équipe s'efforce de faire un retour de ses observations aux familles et de donner d'éventuels conseils d'accompagnement pour redonner une juste place à chacun pour permettre aux parents d'apporter une réponse plus adaptée à la problématique.

Les sorties et activités en fratrie peuvent faire découvrir les centres d'intérêt de chacun et développer l'entraide. La mise en place de temps de paroles en fratrie peut permettre de libérer des tensions par la présence rassurante des éducateurs.

3. Un accompagnement spécifique des 0/3 ans

L'accueil en journée des enfants de moins de 3 ans représente une grande partie de nos accueils et nécessite un accompagnement spécifique. Ces accueils en journée permettent :

- **aux parents** de se rendre à des rendez-vous dans le cadre d'une recherche d'emploi, de d'aller travailler ou poursuivre des études dans l'attente d'un mode de garde pérenne, d'assurer leurs rendez-vous médicaux ou administratifs
- **aux enfants** d'être accueillis dans un endroit stable et repérant, d'être stimulés dans leur développement, de fréquenter d'autres enfants,
- **aux professionnels** d'exercer leur rôle de prévention, en observant et travaillant sur le lien parent-enfant et en valorisant les compétences parentales, en proposant aux parents des actions de prévention des risques domestiques, en stimulant les compétences de chaque enfant.

Afin de mettre en cohérence les pratiques des deux relais parentaux, un groupe de travail pluriprofessionnel s'est réuni en 2021 afin de réfléchir, échanger et écrire le projet spécifique

des accueils de jour à Coup d'Pouce.
Il décrit les axes autour desquels l'équipe éducative a choisi de travailler pour proposer un accueil de qualité aux enfants et familles concernés (aspect éducatif), et les actions mises en œuvre pour le réaliser (aspect pédagogique).

Plusieurs items sont ainsi posés :

- Avant le début de l'accueil : le 1er rendez-vous avec le parent, l'adaptation ;
- Pendant l'accueil : la séparation du matin, les repères, l'objet transitionnel, le respect des rythmes de l'enfant, les activités, l'accompagnement à l'autonomie ;
- Le déroulement d'une journée type.

Ce projet est un véritable outil qui donne du sens au travail des professionnelles et à l'accueil des tous petits en journée[2].

[2] Projet des accueils de jour en annexe 2

VIII. Les axes d'accompagnement éducatif

1. La sécurité affective des enfants

La sécurité affective est un besoin fondamental à donner à l'enfant. Celle-ci se construit dès la naissance et ce tout au long de sa vie. Les éducatrices du relais s'attachent à sécuriser les enfants en construisant un lien d'attachement sécure en répondant aux besoins primaires et essentiels des tout-petits (manger, boire, changer leurs couches mais aussi consoler leurs pleurs).

Cette sécurité affective s'inscrit également dans la mise en place de rituels (repas, coucher), dans le respect des uns et des autres, dans le respect des valeurs, des règles de vie des relais connues des enfants (affichage des règles écrites et illustrées) mais aussi dans le lien de confiance qui se crée au fil des jours avec les enfants accueillis et les adultes de Coup d'Pouce en étant présents, disponibles, fiables.

2. L'accompagnement scolaire – l'insertion scolaire et professionnelle

Les enfants sont scolarisés sur leur commune et ce malgré leur accueil à Coup d'Pouce. Ils demeurent dans leur environnement habituel afin de garder leurs repères. Ceci demande une grande logistique de la part des équipes éducatives afin d'assurer tous les accompagnements scolaires (pour rappel, chaque relais dessert jusqu'à 8 communes).

Chaque jeune est accompagné dans ses devoirs et encouragé dans sa scolarité par les équipes éducatives.
Les éducateurs consacrent un temps tous les soirs à l'aide aux devoirs pour chaque enfant

accueilli en accueil jour/nuit.
Un travail partenarial de proximité s'établit avec les instituteurs et professeurs des enfants accueillis en jour/nuit en lien avec la famille. L'éducateur référent rencontre les enseignants, suit les résultats et propose des actions de soutien complémentaire si besoin. Cela permet aux enfants de se sentir entourés avec un cadre structurant et cohérent.
Ce lien étroit permet d'assurer continuité, cohérence et complémentarité dans la prise en charge éducative et pédagogique.

Pour les plus grands, l'insertion socio-professionnelle et l'orientation scolaire sont travaillées au travers de démarches administratives, CV et lettre de motivation….

3. L'accompagnement à la santé physique et psychique

Les relais parentaux Coup d'Pouce attachent une grande importance à la santé et au bien-être des enfants accueillis.
Ainsi, les relais poursuivent les suivis médicaux ou soins en cours en lien avec la famille : bilan médical, maintien des RDV orthophonistes, psychologiques… pour cela, les équipes accompagnent les enfants à leurs RDV médicaux lorsque le parent n'est pas disponible physiquement ou psychiquement pour le faire.

Les relais peuvent ainsi être en lien avec les acteurs du domaine de la santé :
- Soit pour pérenniser et fluidifier un suivi d'enfant déjà existant
- Soit pour orienter le jeune vers un accompagnement adapté à sa problématique en fonction de l'évaluation faite par les professionnels du service, des partenaires et des parents.

Les liens avec les partenaires de santé sont coordonnés par l'éducateur référent et les parents.

4. L'accompagnement à la citoyenneté

Chaque jeune est un citoyen en devenir qui dispose de droits et de devoirs.

Les éducateurs encouragent cette notion de vivre ensemble auprès de chaque jeune accueilli sur les relais. Ils accompagnent le jeune à se respecter en tant que personne en l'éduquant sur les notions d'hygiène corporelle et environnementales ; ils l'accompagnent à respecter les autres enfants.

Les éducateurs encouragent les jeunes à se parler pendant les groupes de paroles avec bienveillance. Ils les sensibilisent aux notions d'élection par le biais des conseils d'enfants et des délégués élus à ce titre.

5. L'accompagnement au développement humain et spirituel

L'accompagnement au développement humain et spirituel est guidé par le projet pastoral de la fondation. Les éducateurs mettent en œuvre des actions éducatives avec la religieuse présente chaque mercredi sur les relais en lien avec cet accompagnement. Ils encouragent les jeunes à échanger sur leurs valeurs, leur mode de vie, leur culture afin de s'ouvrir aux autres et de s'enrichir mutuellement.

Des actions de solidarités peuvent être mises en place.

6. La sphère relationnelle / loisirs / ouverture sur l'extérieur/ socialisation

Les équipes des relais maintiennent autant que possible les activités extra-scolaires des enfants accueillis lorsqu'ils en ont une avant leur accueil sur les relais : football, danse, théâtre…

Les équipes ont à cœur de travailler avec le jeune sur différentes sphères relationnelles :

-sa sphère personnelle, avec des actions éducatives sur l'estime de soi, dans sa relation aux autres.

-sa sphère familiale, avec un travail sur les relations avec ses parents et/ou sa famille élargie si besoin.

-sa sphère fraternelle : sa place dans la fratrie, ses relations.

- sa sphère amicale/sociale : sa place parmi les autres jeunes.

L'équipe éducative s'attache à travailler le vivre ensemble au sein de chacun des relais et ce au travers de la vie en collectivité. Celle-ci impose un cadre, des règles prédéfinies, du respect, de l'entraide, de la solidarité….

Par ailleurs, l'équipe éducative s'attache à proposer des activités de découverte, ludiques, sportives. Elle favorise par ailleurs l'accès à la culture.

Elles sont le moyen de s'ouvrir sur l'extérieur, d'éveiller la curiosité, elles sont source d'épanouissement et de valorisation des jeunes. Elles sont aussi le moyen de faire émerger des centres d'intérêt nouveaux mais aussi d'apprentissage des codes de la société lors de sorties telles que les courses, les vêtures….

Elles sont aussi un outil d'observation pour les équipes éducatives.
Les professionnels créent des partenariats propices à cette ouverture sur l'extérieur : ludothèque, médiathèque, vacan'sport, salle de motricité, ….

IX. Les modes de participation collective des jeunes et des familles

1. Les modalités d'expression à Coup d'Pouce

L'expression « Penser et Agir Ensemble » renvoie à un programme lancé par Apprentis d'Auteuil fin 2014 qui permet d'apporter une énergie et un renouvellement des pratiques éducatives et managériales tout en associant d'autres acteurs : jeunes, familles, bénévoles, partenaires, etc. Car, finalement, il ne s'agit pas seulement de la « place » accordée aux bénéficiaires mais du « regard » qui est porté sur eux et sur l'autre en général, quel qu'il soit.

Les jeunes sont sollicités sur plusieurs temps institutionnels :

LE CONSEIL D'ENFANTS :

Un conseil d'enfants est mis en place au sein de la maison. Ce lieu est proposé pour que les enfants puissent avoir un espace de parole et de partage avec leurs camarades. Cette instance est un lieu d'expression, de partage d'opinions…Les enfants pourront ainsi s'exprimer sur ce qu'ils vivent au relais, leurs difficultés personnelles ou celles du groupe, faire des propositions pour améliorer leur vie quotidienne.
Le conseil d'enfants se réunit quatre fois dans l'année (une fois par trimestre).

LE CONSEIL DE MAISON :

Les conseils de maison, mis en place à raison d'une fois entre chaque vacance à minima, jouent un rôle important dans la vie des relais. Ils permettent l'expression des enfants sur la vie de l'établissement, l'ambiance, les comportements des uns et des autres, la dynamique de groupe…Des suggestions très intéressantes peuvent émerger comme la mise en place d'une boite à idées.
Cela permet aux enfants un apprentissage à la citoyenneté, le respect de la parole de l'autre, la nécessaire écoute des uns envers les autres ; ces conseils de vie sociale sont un véritable outil pédagogique. Ils responsabilisent les jeunes et favorisent leur autonomie.

La participation à ces conseils permet aux enfants :
- d'être pleinement acteurs de leur vie au relais,
- de se sentir concernés,
- de définir leurs priorités.

Ceci a ensuite un impact sur leur vie future d'adulte ainsi considéré et responsable.

Leur participation leur apprend la notion de compromis.

La date du conseil est fixée préalablement, les jeunes en sont informés. Ces conseils sont expliqués au jeune lors de l'entretien d'accueil.
Un enfant, rapporteur du groupe, se réunit autour de la directrice des relais et du ou des chefs de service pour échanger avec eux de la vie du groupe et surtout de la vie des maisons. Ce conseil se déroule après chaque conseil d'enfants. Un compte-rendu est fait à la fin de chaque conseil et donné à tous, adultes et enfants, pour que chacun sache ce qui a été échangé lors de cette instance.

LA COMMISSION RESTAURATION :

Une rencontre a lieu réunissant un enfant de chacun des relais avec le prestataire repas, la maitresse de maison et le/la chef de service pour échanger sur tout ce qui touche à l'alimentation, avec présentation des souhaits des enfants.

LA BOITE A IDEES

Positionnée dans le séjour de la maison afin d'être le plus accessible possible, cette boite permet aux enfants de déposer une idée : idée d'activité, de projet…. Chacun peut y participer en fonction de ses envies, son inspiration…Ceci permet un accompagnement collaboratif des enfants.

LE RECUEIL DE L'AVIS DES JEUNES ET DES FAMILLES

L'évaluation est une formidable opportunité pour faire un point d'arrêt sur nos actions et se questionner sur ce qui fonctionne bien et ce qu'il faut améliorer du point de vue des usagers et de leurs familles...
De ce fait, les relais ont recueilli l'avis des enfants accueillis et des familles grâce à des grilles d'évaluation de la prise en charge. A celle-ci s'est ajoutée un temps d'entretien avec les familles. Des thèmes tels que leur accueil au sein du service, leur relation avec les professionnels, … ont été abordés.
Ce projet d'établissement a été le point de départ de cette initiative. A compter de 2023, cette démarche sera effectuée tous les ans.

2. Participation spécifique des enfants et des familles au projet d'établissement

Dans le cadre de ce travail autour du projet d'établissement, des temps spécifiques avec les jeunes et les familles ont été pris avec les éducatrices.
Une grille de questionnement a permis de recueillir le point de vue des jeunes et des familles sur certains items tels que : l'accueil lors de l'arrivée au relais, le sentiment de sécurité, le cadre de vie, les activités proposées, la vie de groupe, la relation avec l'éducateur référent, le projet individuel de l'enfant….

Ce sont ainsi 11 enfants et 6 parents qui ont été rencontrés. Les chiffres recensés ci-dessous correspondent aux réponses recueillies, quelques verbatims ont été retenus pour les illustrer:

Ton accueil lors de l'arrivée au relais : les éducateurs sont présents pour t'expliquer les raisons de ton accueil, te faire visiter, t'installer, te rassurer si besoin ?		 **2** *« On ne m'a pas expliqué les règles »*	 **9** *« L'installation s'est bien passée et nous avons été rassurés »*
Ton sentiment de sécurité au sein de cette maison : te sens-tu en sécurité ici ? Es-tu rassuré ?			 **11** *« Oui je me suis sentie*

			très en sécurité » *« Pas le 1er jour mais après oui »*
Le fait d'être accueilli avec ton frère ou ta sœur : **Cela te rassure-t-il ?**			 **11** *« Je suis heureuse avec eux »* *« Oui, je trouve que ne pas séparer une fratrie est rassurant »* *« J'étais contente de les avoir à mes côtés »* *« Oui, énormément, cela m'a permis de garder un œil sur eux et de moins m'inquiéter »*
Ton cadre de vie : le relais, ta chambre, le jardin…		 **2**	 **9** *« Tout était correct. J'étais dans une chambre seule donc c'était bien et j'aime bien les maisons »*
Les activités proposées		 **2**	 **9** *« Je trouve que les éducatrices ont de bonnes idées »* *« J'ai pu découvrir beaucoup d'activités, des sorties que je n'aurais jamais faites seule, donc c'était enrichissant et cela m'a permis de me cultiver aussi »*
La vie de groupe avec les autres enfants		 **3** *« Y'a des enfants qui n'étaient pas très gentils avec moi »* *« Il y avait trop de petits, les*	 **8** *« Bien mais c'est parfois dérangeant et oppressant selon les*

		éducateurs s'occupent plus des petits que des grands »	*enfants »* *« Bien sauf quand il y a des disputes »* *« Content »*
Les relations avec tes parents depuis ton accueil ici Certains enfants ont coché plusieurs cases montrant ainsi la variation des relations avec leurs parents	 **2** *« Mais pas tout le temps »* *« Pas de contact direct avec maman »*	 **4** *« Non »*	 **9** *« Avec papa, les éducatrices proposent des sujets de conversation donc ça aide »* *« Très bien, vous nous avez permis de dialoguer et de régler beaucoup de soucis, merci pour votre aide »*
La relation avec les éducateurs de jour et les veilleuses de nuit		 **1**	 **10** *« Elles répondent à nos besoins et sont bienveillantes »* *« Je me sentais en sécurité avec eux »* *« J'étais en confiance avec elles et je pouvais me confier facilement »*
La relation avec ton éducateur référent : Arrives-tu à lui parler facilement ? **Te verbalise-t-il les décisions te concernant ou concernant ta famille ?** Un enfant a coché les 2 cases		 **2** *« Je lui parlais quand je n'étais pas en colère »*	 **10** *« Extraordinaire »*
Le projet individuel de l'enfant (PIE) : as-tu connaissance de ton projet individualisé et des objectifs de travail ?	 **5** *« Non »*	 **3** *« Oui, j'étais au courant de mes objectifs de travail »*	 **3**

Ce que tu aimerais ajouter :

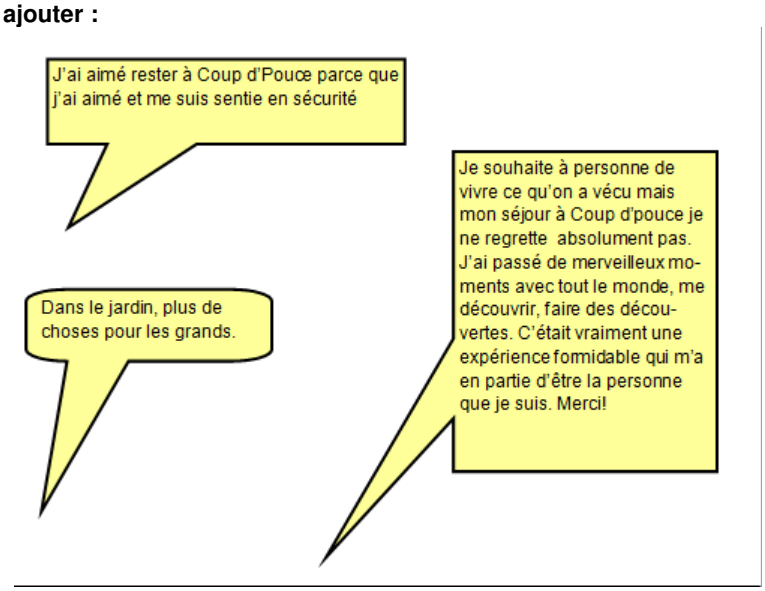

La grille de questionnement à destination des familles a été remplie par 7 parents.

L'accueil de vos enfants			**7** *« Très très très bien »* *« Topissime avec l'ensemble de l'équipe »*
Le cadre de vie : la maison, la chambre, l'environnement, sa proximité aux transports pour venir sur le service...	**2 – Réponses négatives liées au changement de structure dans le cadre de la délocalisation** *« A Meudon, essentiellement pour rejoindre la structure, nombreuses marches »*		**6** *« Très bien »* *« A Chatenay, chambres pour les bas âges, jardin, environnement… »* *« Plus facile d'accès Fontenay que chatenay »*

Les relations parents/équipes : Vous sentez-vous à l'aise pour communiquer avec l'équipe ? Si la relation est difficile, précisez autour de quels éléments ?	**1 : Réponse négative liée à la délocalisation** *« Le réseau est problématique à Meudon lors des appels »*		**7** *« Oui, l'équipe fait au mieux pour me comprendre »* *« Top »*
Le projet individualisé de l'enfant : Êtes-vous conviés à la construction de ces outils pour vos enfants ? Arrivez-vous à exprimer vos idées, vos choix ? Comment êtes-vous associés ?			**7** *« L'équipe respecte mes choix »* *« Oui mais de mon côté, cela est très agressif »*
L'accompagnement des familles au sein du relais : Quel type d'accompagnement vous est proposé (conseil, écoute, soutien dans votre fonction…) ? En êtes-vous satisfait ?			**7** *« Très satisfaite »* *« Satisfaite avec tout le monde dans l'ensemble »*
Conseilleriez-vous Coup d'Pouce à une famille qui en aurait besoin ? Que mettriez-vous en avant ?	*« Oui, bon accueil, et qualité de l'accompagnement. »* *« Coup d'Pouce est un établissement bienveillant et accueillant. L'équipe a été à l'écoute et m'a accompagné du début jusqu'à la fin. »* *« Totalement : la compréhension, l'accompagnement. ».* *« L'accueil, le soin apporté au bien-être de l'enfant, l'écoute, le relais. »* *« Bien sûr à 100% : entraide, relais, Coup d'Pouce c'est magique. »* *« Oui je recommande fortement : familial, différent des crèches, plus d'accompagnement ».* *« Oui »* *« Oui je suis très satisfaite et je conseillerai Coup d'Pouce à une autre famille. »*		

A cette grille de questionnement s'est ajouté un réel temps d'entretien avec les familles. Les questions abordées étaient les suivantes :

- <u>L'accueil au sein du service</u> :

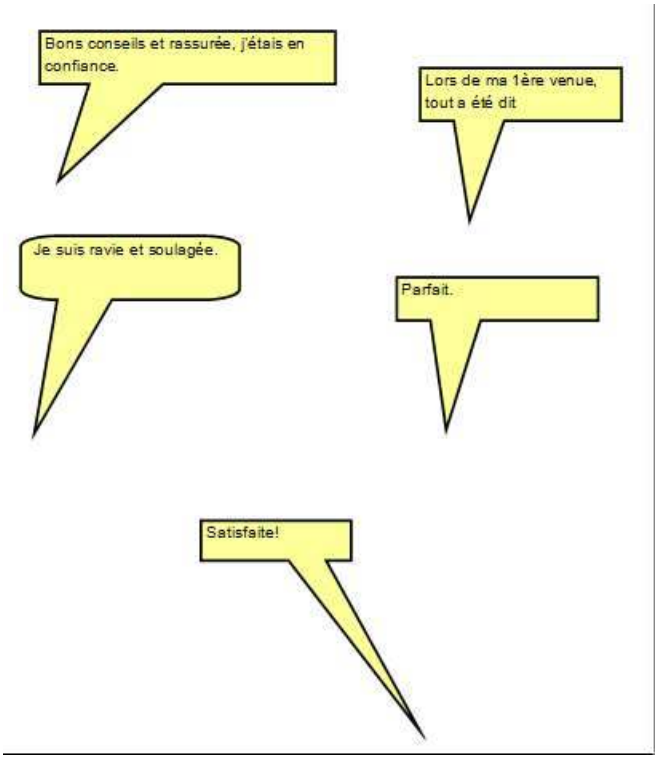

- <u>Vos relations avec le service</u> :

- <u>Vos relations avec le référent</u> :

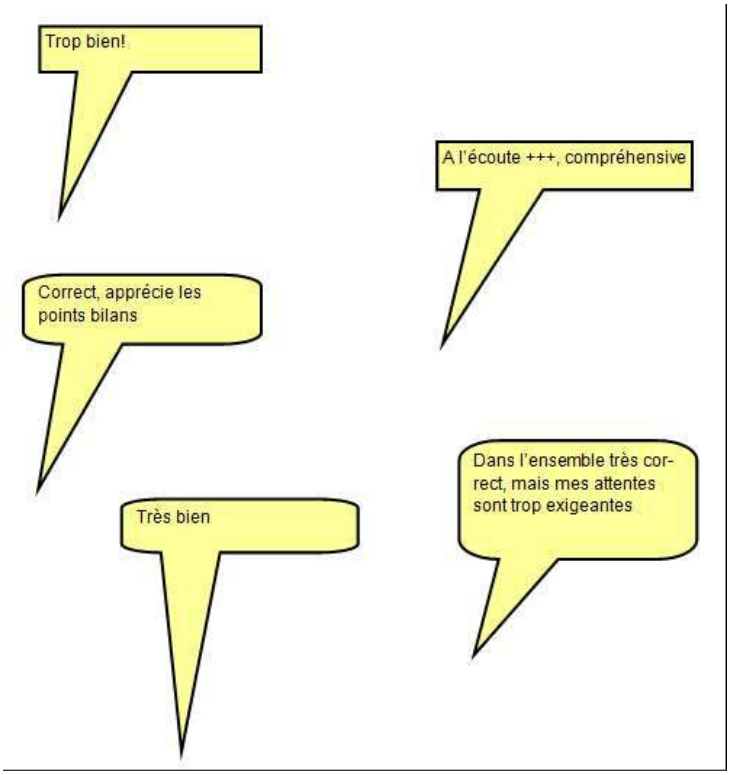

- <u>Ce que le service vous a apporté en tant que parents</u> :

- <u>Ce que le service a apporté à vos enfants durant ce temps d'accueil</u> :

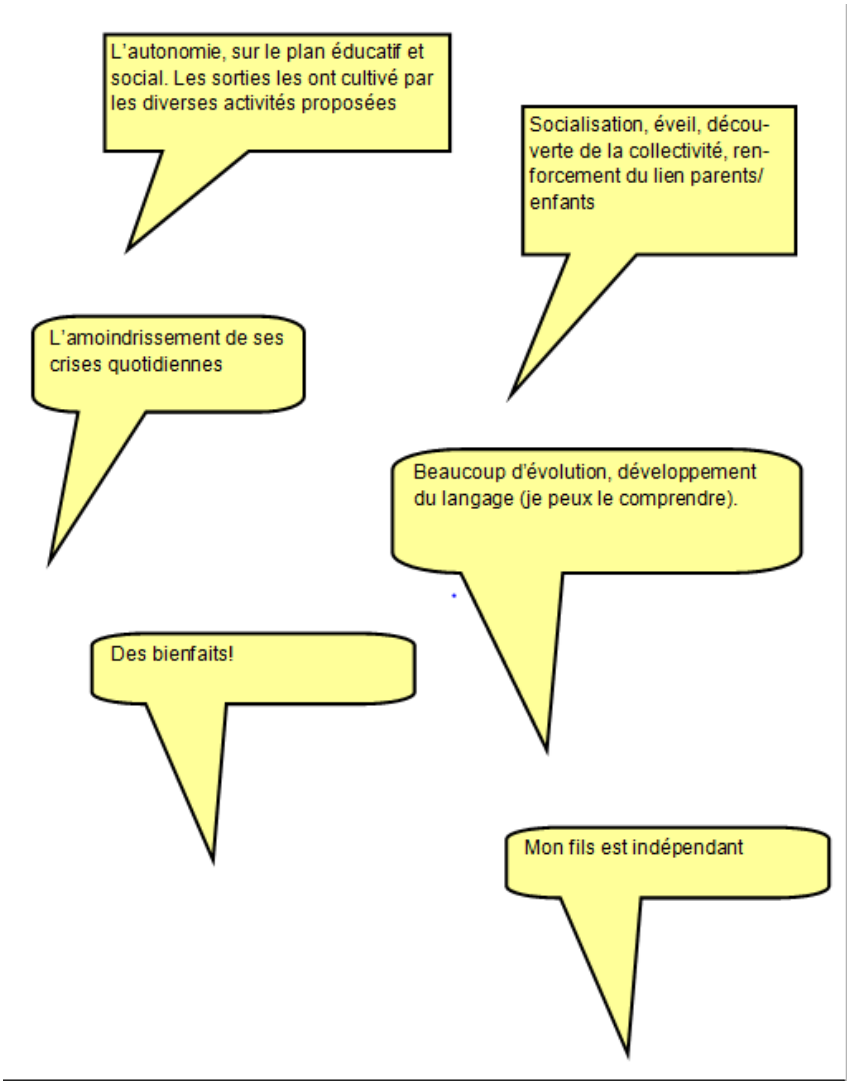

- **<u>Etes-vous bien impliqués dans les décisions qui concernent vos enfants</u> ?**

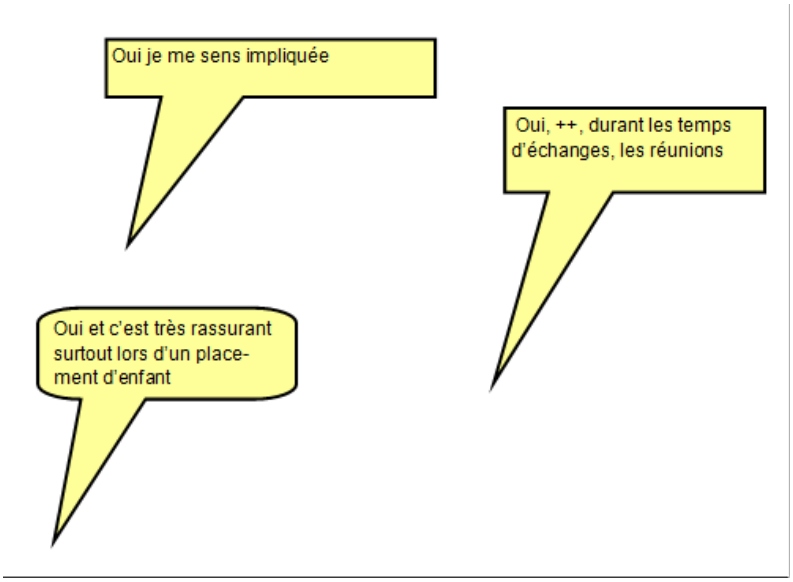

X. Modalités de gestion de l'information

1. La communication interne

Le cahier de liaison

C'est un outil de communication et d'informations factuelles ou matérielles. Le cahier de liaison est un outil de travail capital, à la fois pour une meilleure cohésion du travail d'équipe et pour garantir la qualité d'accueil de chaque enfant et de sa famille. Il est rempli soigneusement et l'équipe veille à ce que toutes les informations concernant la vie des enfants au quotidien, et tout ce qui les touche de près y soient consignés. Il permet une fluidité de communication entre chacun, équipe du matin, du soir, veilleur, week-end. Il permet ainsi de relater la vie de l'enfant à sa famille en fin de journée notamment pour les accueils de jour ou lors des appels téléphoniques.
Il est utilisé tous les jours pour les transmissions entre les membres de chaque équipe éducative.
Il ne contient aucune information confidentielle concernant les enfants. Un astérisque ou autre signe utilisé comme un code de renvoi à des informations confidentielles écrites dans le PIE (Projet individuel de l'Enfant) des enfants du relais est un bon moyen d'informer ses collègues dans une confidentialité partagée.

Le mail professionnel

Chaque salarié bénéficie d'un email à usage professionnel.
C'est le moyen privilégié utilisé pour transmettre les informations (fonctionnement, note de service, aménagement horaire, situation d'un jeune…). Il est essentiel que chaque professionnel consulte sa boite mail avant chaque prise de poste afin d'éviter un impair.

Tableau d'affichage

Un certain nombre d'informations sont affichées dans le bureau des éducateurs. Ces informations sont là pour aider les professionnels dans la prise en charge des enfants et les informer sur la vie des salariés : Compte-rendu des réunions RPX, Note de service, Accompagnements des enfants, Plannings, ...

2. La communication externe

Un important travail de communication s'est mis en place durant l'année 2020 pour dynamiser le site internet des relais parentaux Coup d'Pouce. Ainsi, le site a été mis à jour et particulièrement investi pour y publier des informations à raison d'une fois par mois afin de transmettre aux familles et partenaires ce qui se vit au sein des relais.

3. Relation avec les « anciens »

La Fondation d'Auteuil accorde une grande place à ses anciens. La politique d'Apprentis d'Auteuil se définit comme tel : « Sont ANCIENS d'APPRENTIS D'AUTEUIL tous ceux qui, jeunes ou adultes, ont reçu le concours d'APPRENTIS D'AUTEUIL et ont été, à ce titre, administrativement pris en compte par l'institution. »

Les finalités de cette politique des anciens sont *:*

- « Maintenir des liens de confiante amitié »
- « Être disponible » - « Aider et soutenir »
- « Susciter une mobilisation des Anciens » - « Développer chez eux une démarche de soutien »

Ainsi, depuis novembre 2019, Coup d'Pouce officialise le départ des enfants accueillis sur les relais par la remise de la carte des anciens en présence de la directrice et de l'éducateur référent de l'enfant. C'est un moment fort pour les enfants restés de manière significative sur les relais.
Lors de cette remise, il est rappelé au jeune qu'il pourra toujours solliciter Apprentis d'Auteuil si un jour son parcours de vie le nécessite pour un conseil, une aide…

4. Le travail en partenariat et réseau

Les relais parentaux travaillent en partenariat et réseau pour répondre aux besoins des jeunes et des familles. La cohérence des actions et la complémentarité sont recherchées pour un accompagnement global.

Il est important de construire des réponses plurielles et pluridisciplinaires pour les enfants accueillis, pour les familles, reposant sur les ressources locales, les dispositifs existants et permettant d'élaborer une réponse individualisée.

Le travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de la situation du

jeune et de sa famille est indispensable, à plus forte raison lorsque le temps de la prise en charge est court.

Il s'agit donc de créer un réseau non seulement autour de l'accueil, mais aussi autour du jeune et de sa famille si cela est possible et selon les besoins identifiés :

- partenaires de santé selon le besoin repéré : médecin, pédopsychiatre, orthophoniste, CMP, CAMPS, L'Aubier…
- partenaires scolaires et instituts spécialisés : écoles, IME, AVS..
- partenaires du monde associatif, culturel, sportif, pour permettre une diversité d'activités aux jeunes accueillis en lien avec les besoins identifiés de chaque jeune : ludothèque, vacan'sport, médiathèque
- partenaires relevant de la petite enfance : mairies, crèches, RAM…
- partenaires pour l'insertion professionnelle au besoin : entreprise, stage, …
- partenaires sociaux/éducatifs : AEMO, AED, PMI, SST,CCAS…

Ces partenariats permettent de travailler en complémentarité, de s'appuyer sur des relais fiables et de qualité dans la prise en charge des jeunes qui sont accueillis au relais. Les équipes s'attachent à être en lien constant avec eux durant toute la durée de l'accueil des enfants.

Les relais vont à la rencontre de leurs partenaires pour se faire connaitre et maintenir le lien afin de rester un acteur reconnu sur le territoire : SST, hôpitaux, CCAS, lieux de soins…. Ils disposent d'outils de communication afin de donner une visibilité à ces derniers sur leur champ d'action : plaquettes, site internet.

Le Département se voit reporter de manière mensuelle l'activité de chacun des relais par la directrice. Un rapport d'activité est également transmis au conseil départemental chaque année retraçant les éléments chiffrés de l'activité mais également les temps forts de l'institution.

Points d'attention ou d'amélioration :

- Développer le réseau de partenaires sur le territoire

5. La gestion et la prévention des Incidents/Accidents

L'Observatoire des incidents, accidents et infractions graves a été mis en place le 1er février 2001, au Siège d'Apprentis d'Auteuil et dans tous ses établissements, suite à une recommandation de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales). Il répond à l'engagement de la Direction Générale d'assurer une lisibilité de ces faits et de développer une politique de prévention.

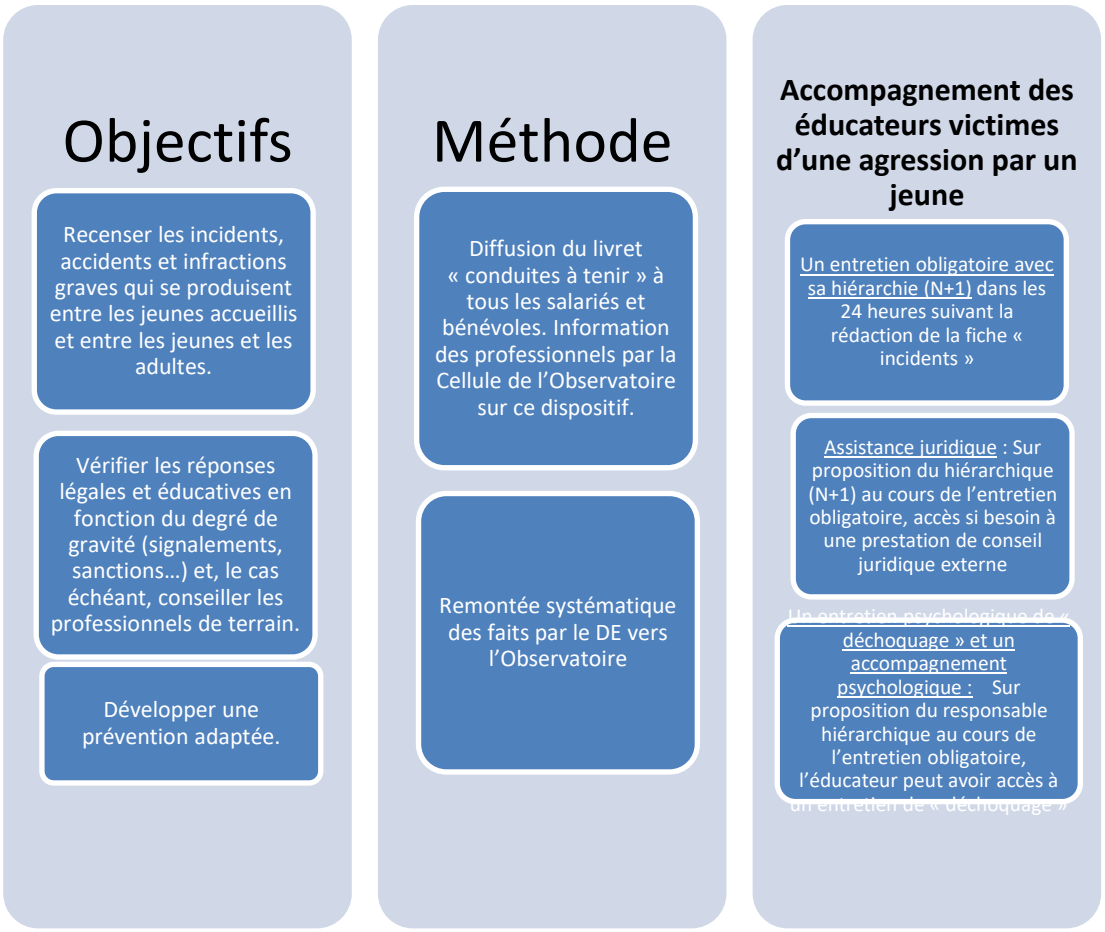

Points de vigilance ou d'amélioration :

- Former les chefs de service des relais à la saisie Observatoire.

6. Les règles de confidentialité : secret professionnel et secret partagé

L'article L.226-2-2 du CASF précise le cadre d'intervention de l'équipe éducative en termes de secret professionnel :

« *Par exception à l'article 226-13 du code pénal, les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la politique de protection de l'enfance définie à l'article L.112-3 ou qui lui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle, de déterminer et de mettre en œuvre les actions de protection et d'aide dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier. Le partage des informationsrelatives à une situation individuelle est strictement limité à ce qui est nécessaire à l'accomplissement de la mission de protection de l'enfance. Le père, la mère, toute autre personneexerçant l'autorité parentale, le tuteur, l'enfant de fonction*

de son âge et de sa maturité sont préalablement informés, selon les modalités adaptées, sauf si cette information est contraire à l'intérêt de l'enfant. »

Le secret partagé est précisé dans les différents outils et évoqué auprès des parents et des enfants. Il doit cependant être reprécisé dans le livret d'accueil pour le rendre accessible au public.

Le dossier unique est sous clé à disposition des éducateurs dans leur bureau.

Points de vigilance ou d'amélioration :

- Stipuler la notion de secret partagé dans le livret d'accueil.

XI. Professionnels et compétences

1. Organigramme de l'établissement

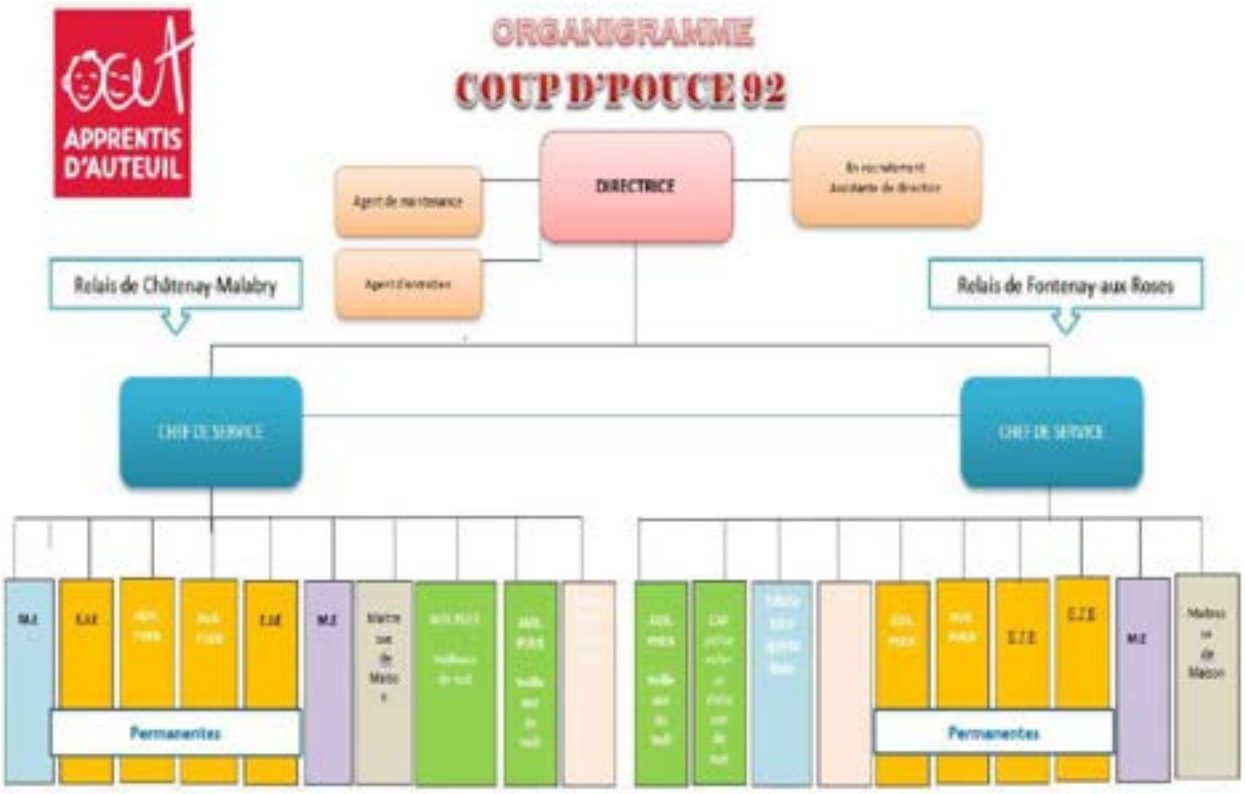

2. Les ressources humaines et leur évolution

Au cours des cinq dernières années, les relais parentaux Coup d'Pouce ont bénéficié de 2 postes supplémentaires de veilleuses.

EVOLUTION DU NOMBRE DE POSTES ENTRE 2018 et 2022				
EFFECTIF CDI NON CADRE	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**
AES				
PERSONNEL DE SERVICE	2	2	2	2
MAITRESSE DE MAISON	0	0	0	0
SURVEILLANT DE NUIT	2	4	4	4
PERSONNEL ADMINISTRATIF	1	1	1	1
FENC				
MAITRESSE DE MAISON-GOUV	2	2	2	2
EDUCATEUR SPECIALISE	2	2	2	2
MONITEUR EDUCATEUR	3	3	3	3
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	4	4	4	4
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	4	4	4	4
Total	**20**	**22**	**22**	**22**
EFFECTIF CDI CADRE	**Total ETP**			
DIRECTEUR ETABLISSEMENT EDUCATIF	1	1	1	1
CHEF DE SERVCIE EDUCATIF	2	2	2	2
Total	**3**	3	3	3
Total Cadres + Non Cadres	**23**	25	25	25

Tous les salariés des relais parentaux ont une posture éducative de bienveillance, de respect et de recherche de création de lien de confiance.

La force des relais repose sur la complémentarité des compétences.

Il est à noter que les relais éprouvent des difficultés dans le recrutement des auxiliaires de puériculture notamment de nuit.

A. Répartition hommes/femmes

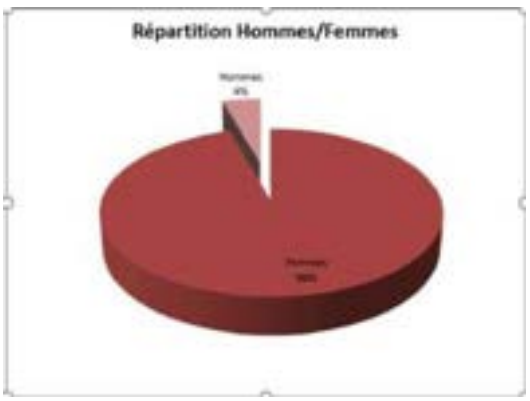

Avec 21 Femmes et 1 Homme, les femmes restent très majoritairement représentées au sein des relais parentaux Coup d'Pouce avec 96% du personnel et ce malgré nos nombreux recrutements sur l'année 2021 qui n'ont pas permis d'augmenter cette parité.

B. Ancienneté

Ancienneté des collaborateurs sur les relais	Effectifs 2019	Effectifs 2020	Effectifs 2021
- de 1 an	4	9	5
1 - 2 ans	8	6	5
3 - 5 ans	6	3	5
6 - 10 ans	4	7	6
11 -15 ans	0	0	1
Nombre total de collaborateurs	22	25	22
Moyenne de l'ancienneté	**3,45**	**3,56**	**4,27**

La moyenne d'ancienneté de nos collaborateurs sur les 3 dernières années est de 3,76 années. Cette moyenne est en constante augmentation. Dans les bilans annuels, les équipes remontent leur bien-être au travail, leur prise d'autonomie, leurs responsabilités, la fluidité de communication qui règne au sein des relais…tout ceci concourt à la fidélisation des équipes.

3. L'organisation de la prise en charge

MODE D'ORGANISATION CHOISI POUR LA PRISE EN CHARGE COLLECTIVE EN JOURNEE

Tous les jours, deux éducateurs et la maitresse de maison assurent la prise en charge des enfants dès leur réveil.

Une prise en charge de 2 à 4 éducateurs est assurée au quotidien. Le mercredi après-midi est ainsi renforcé permettant la dynamique de projet, le décloisonnement du groupe ou des temps de prise en charge individuel/fratrie…

La nuit :
Chaque nuit est assurée par une veilleuse de nuit professionnelle petite enfance.
Les nuits sont des nuits éveillées avec des rondes régulières et des transmissions écrites dans le cahier de liaison.
Des temps de tuilage entre équipe de jour et de nuit sont planifiés pour faciliter la prise en charge des enfants et leur bien-être.

MODE D'ORGANISATION CHOISI POUR LA PRISE EN CHARGE COLLECTIVE LES WEEK-ENDS

Les deux relais restent ouverts durant les week-end. Les enfants restent ainsi sur leur relais respectif pour le week-end, ce qui assure une continuité et une qualité de prise en charge avec des repères stables et sécurisants.
Tout comme la semaine, le binôme professionnel petite enfance/professionnel éducatif est planifié pour l'accompagnement durant le week-end.
La prise en charge est renforcée le dimanche en journée pour permettre des temps individualisés.

MODE D'ORGANISATION CHOISI POUR LA PRISE EN CHARGE COLLECTIVE EN PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES

A ce jour, l'établissement ferme un relais durant 6 semaines (amélioration apportée en 2020 contre 16 semaines en 2019 de fermeture).
Durant ces 6 semaines, les enfants sont regroupés sur un seul et même relais. La prise en charge reste la même que durant l'année scolaire.
La fermeture d'un relais durant ces semaines permet aux professionnels de prendre leurs congés à tour de rôle, mais aussi de réaliser des travaux de fond sans la présence des enfants, ce qui permet le maintien d'un bon état général des locaux ou de travailler sur la vétusté de certains lieux.

MODE D'ORGANISATION CHOISI POUR LES TEMPS HORS PRISE EN CHARGE COLLECTIVE

Principes de positionnement de ces temps dans la semaine :
- 1 séance de relecture de pratiques à raison d'une fois par mois d'une durée de 3h soit 30h de relecture (soit 10h de plus que ce que prévoit le protocole)
- 2 temps de réunion hebdomadaire de 3h le mardi et le jeudi : réunion d'équipe avec ou sans le CSE du relais, réunion institutionnelle (direction et équipe éducative), réunion de préparation de temps de vacances 15 jours avant le début des vacances et après chaque vacance pour en faire le bilan, temps de formation collective…
-Temps de travail personnel de 132h par an à minima pour les écrits professionnels (rapport d'évolution sur les enfants, PIE, projets ...), RDV avec les partenaires, synthèses, entretien familles…

Points d'attention ou pistes d'amélioration

- Poursuivre le diagnostic annuel de la planification collective des relais afin de garder une bonne adéquation entre activité et qualité de vie au travail.

4. L'accueil et l'encadrement de nouveaux salariés, apprentis, stagiaires

L'accueil des nouveaux salariés mais aussi des stagiaires fait l'objet de soins particuliers quelle que soit la formation suivie par ceux-ci (AP, ME, ES, EJE...).

Le stagiaire reçoit le livret d'accueil du stagiaire qui définit le champ d'intervention de l'institution et les droits et les devoirs du stagiaire à Coup d'Pouce.
Un tuteur de stage est nommé dès la convention signée et ce afin de transmettre le savoir être et le savoir-faire à chaque étudiant.
Il est nécessaire de faire le point avec l'équipe de direction sur les compétences de chacun et les responsabilités qui peuvent être confiées aux uns et aux autres. Il est également important de transmettre les différentes observations au tuteur référent et/ou au chef de service. Ceci, afin que la personne en stage puisse tirer le meilleur profit de cette expérience.

L'accueil des stagiaires constitue un enjeu primordial dans notre secteur d'activité afin de

former les futurs professionnels, et leur donner envie de postuler sur nos relais ou au sein de la Fondation. La conjoncture actuelle du recrutement en protection de l'enfance nous oblige à une attention spécifique à la qualité de cet accueil pour fidéliser les futurs professionnels.

Les nouveaux salariés reçoivent avant leur arrivée un certain nombre de documents pour s'informer :
- Le livret sur la conduite à tenir en cas d'incidents
- Le projet éducatif
- Le règlement intérieur
- La charte informatique
- Le code de conduite
- La notice prévoyance

Puis à son arrivée :
- Le référentiel éducatif : composé de documents de référence et de l'ensemble des procédures et protocoles.

5. Compétences, qualification et soutien aux professionnels

A. L'accompagnement des salariés

L'accompagnement s'effectue de deux manières.

- **Par des temps formels :**

En individuel : des bilans à mi période d'essai et en fin de période d'essai sont planifiées, ainsi que des bilans de trimestre
Les réunions de service en collectif sont destinées à harmoniser les pratiques, créer des outils communs, assurer une cohérence d'équipe, élaborer des pistes d'accompagnement pour les jeunes et leurs familles, impulser une dynamique de projets….
Les réunions de veilleuses planifiées à raison d'une fois par période permettent de dresser un bilan des jeunes sur les temps de nuit, mais aussi des conditions de travail sur ce temps spécifique….

- **Par des temps informels :**

Une présence quotidienne du chef de service permet d'échanger sur les difficultés en temps réel.

Chaque salarié bénéficie d'un entretien annuel d'évaluation et d'un entretien professionnel qui lui permettent d'échanger avec son responsable hiérarchique sur l'année écoulée, sur ses besoins et ses souhaits de formation.
Une Revue Individuelle des Personnes (RIP) fait remonter les souhaits et besoins des salariés dans l'établissement pour construire un plan de formation annuel, mais aussi pour faciliter la mobilité et travailler à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC). Chaque salarié est ensuite reçu par son responsable hiérarchique qui l'informe des formations validées.
Les éducateurs des établissements Apprentis d'Auteuil bénéficient des dispositifs d'accompagnement professionnels suivants :

- des formations spécifiques proposées dans le cadre de la brochure des formations nationales et des plans de formations régionaux annuels.
- un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE), sur lesquels Apprentis d'Auteuil s'est fortement mobilisé ces dernières années : entretien de conseil, aide à la construction du projet, ateliers VAE, etc.
- un stage de seconde partie de carrière ainsi qu'un stage de préparation à la retraite, proposés tous deux en lien avec la mise en œuvre de l'accord collectif en faveur de l'emploi des séniors du 8 juillet 2009.

B. La formation des salariés

Les relais parentaux Coup d'Pouce ont le souci d'assurer la formation, le développement des compétences des équipes, la promotion de ses salariés voire de leur mobilité s'ils le souhaitent.
Ainsi, chaque année, le plan de formation est élaboré pour répondre à la fois aux besoins institutionnels de sécurité (SSI, SST, recyclage SST, gestes et postures, équipier de première intervention), aux besoins institutionnels repérés pour les équipes (protection de l'enfance, écrits professionnels, travail avec les familles…) et aux besoins individuels de quelques professionnels. Ceci dans un souci toujours constant de qualité de prise en charge des jeunes enfants, des adolescents et de leurs familles (mal être, dépression et suicide à l'adolescence ; être vigilant aux manifestations agressives du petit, relaxation adaptée pour enfants et adolescents, assises de la protection de l'enfance).
Les formations réalisées concernent toutes les catégories de personnel (cadres et non cadres, éducatif et non éducatif).
Les équipes éducatives bénéficient par ailleurs de relecture de pratiques (3h/mois) afin de favoriser l'échange entre membres des deux relais et améliorer la cohésion d'équipe, la prise de relais...
Les temps à destination de l'équipe éducative sont organisés par le service, par les services de formation du siège ou organismes extérieurs.

LES FORMATIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES

	FORMATIONS COLLECTIVES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
2018	Manipulation des extincteurs	10
	Action collective accompagnement éducatif	13
	Analyses de pratiques professionnelles pour les chefs de services	2
	Analyses de pratiques professionnelles	Ensemble de l'équipe éducative
2019	Accompagnement des personnes endeuillées	13
	PSC1	9
	PSC1	10
	Manipulation des extincteurs	20
	Décoder les pleurs de bébé	20
	Connaissance de la problématique adolescente + stades développement psy enfants/ados	11
	Analyse des pratiques	Ensemble de l'équipe éducative
2020	MANIPULATION DES EXTINCTEURS	16
	SSI	14
	SOUTIEN A LA PARENTALITE	21
	SST	6
	HACCP	19
	GESTES ET POSTURES PETITE ENFANCE	16
	PSC1	5
	Analyse des pratiques	Ensemble de l'équipe éducative
2021	SST	10
	Manipulation du SSI	16
	Analyse de la pratique professionnelle	10
	Protection de l'enfance et écrits professionnels	17
	Gestes et postures pour les AES	5
	Equipier de 1ere intervention	22

	FORMATIONS INDIVIDUELLES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
2018	SST initial	2
	langage des émotions	1
	Recyclage Formation habilitation électrique	1
	Parcours de discernement au poste de chef de service	1
	Eduquer avec les familles	2
	Gestes et postures	1
	L'accueil d'une enfant en sitaution de handicap	1
	Les écrits professionnels	1
	sanctions éducatives	1
2019	Recyclage SST	2
	Accompagner l'enfant à vivre, formuler et comprendre ses émotions	1
	Perfectionnement orthographe avec certification	1
	HRA	1
	Mieux comprendre les émotions du jeune enfant pour mieux les accompagner	5
	Séparations conjugales conflictuelles : quelles maltraitances pour l'enfant?	3
	Le délaissement Parental	2
2020	MAC SST	2
	PIME	1
	Délaissement parental	3
2021	Relaxations adaptées pour enfants et adolescents	1
	Etre vigilant face aux manifestations agressives du tout petit	1
	Recyclage SST	2
	Mal être , dépression, suicide à l'adolescence	1
	Assises de la protection de l'enfance	1
	Tutorat VAE ES	1
	Supervision des pratiques managériales	1
	Master 2 EFISE	1
	Formation d'auxilliaire de puériculture	1

Points d'attention ou pistes d'amélioration

- Porter une attention particulière à l'équilibre formation collective/formation individuelle
- Développer la montée en compétence de chacun
- Donner un socle commun aux équipes qui viennent de cultures professionnelles différentes

6. La dynamique de travail d'équipe, éducatif, pluridisciplinaire

Nous disposons d'espaces de réflexion et d'élaboration comme les réunions d'équipe, les APP, réunions institutionnelles, formations en interne et en externe.
Nous pensons et nous mettons en œuvre un travail d'équipe afin de passer le relais quand cela est nécessaire, pour croiser les regards et être cohérent dans la prise en charge des enfants et dans l'accompagnement des familles.
Le regard croisé favorise l'émergence de questionnements, une meilleure lecture et compréhension des situations, une richesse dans les observations en fonction du diplôme. Cela favorise la mise en place de bonnes pratiques et permet de prendre de la hauteur face au contexte rencontré.
L'organisation et la planification assurent un double accompagnement de professionnels issus de la petite enfance et de l'éducation spécialisée.

A. Les temps de travail d'équipe

Les réunions de synthèse ont vocation à réunir l'ensemble des professionnels concernés par la situation. Y participent, en principe, le ou les référents, le chef de service, le ou les partenaire(s).

Les réunions d'équipe sont animées par le chef de service. Elles regroupent les membres de l'équipe éducative, le chef de service et ont lieu à raison de 2 fois par semaine durant 3 heures. Elles ont pour objectif de créer une dynamique d'équipe, de faire un point sur chacune des situations de jeunes accueillis, d'aborder les difficultés rencontrées, de clarifier les interventions des uns et des autres, de gérer les absences et remplacements. Elles sont également l'occasion d'échanger sur les nouvelles situations de jeunes.

Les réunions institutionnelles sont animées par la directrice à raison d'une fois par mois. Elles ont pour vocation de transmettre les dates importantes à venir dans la vie du service, d'éclairer les professionnels sur son évolution, le CPOM et des politiques du département….
Un temps de préparation des vacances a lieu 15 jours avant le début des congés.

Les temps de travail d'équipe

Temps de travail administratif : ce sont des temps dédiés aux écrits professionnels, RDV avec les partenaires et les entretiens avec les familles…

Analyse des pratiques : ce sont des temps d'analyse des pratiques éducatives regroupant les professionnels du service et un intervenant extérieur une fois par mois à raison de 3h.

B. L'analyse des pratiques

Dans « un métier de relation », qui nécessite une forte implication des personnes au service des jeunes, l'analyse des pratiques professionnelles est un moment essentiel de « prise de recul. » Elle permet de remettre à distance la relation avec le jeune, d'interroger la pratique de l'éducateur et de l'équipe des adultes plus largement. Elle permet également au groupe métier qui en bénéficie de se ressourcer et de trouver d'autres manières de faire ou d'être avec le jeune.

Les objectifs que nous fixons lors de cette instance sont les suivants :

- Permettre aux membres de la communauté éducative des 2 relais de croiser leurs regards.
- Permettre aux salariés de développer une posture réflexive sur leurs activités professionnelles quotidiennes, leurs métiers et leurs fonctions, leurs relations entre eux, avec les jeunes et les familles ainsi que sur leur rapport à la structure.
- Permettre à l'équipe de s'emparer des questions complexes et de s'engager dans une réflexion collective qui favorise l'expression de chacun, la co-construction de savoirs et l'adoption de postures adaptées aux situations rencontrées sur le terrain, prévenir l'usure professionnelle.

7. Les institutions représentatives des salariés

Le Comité social et économique (CSE) est l'unique instance représentative du personnel dont la mise en place s'impose à toutes les entreprises occupant au moins 11 salariés. Il a été institué par l'ordonnance n° 2017-1386 du 22 décembre 2017, dite « Ordonnance Macron ».

Les relais parentaux Coup d'Pouce font partie du périmètre du CSE Ile-de-France, du périmètre CSSCT des départements 78-92.

Apprentis d'Auteuil porte un soin particulier au dialogue social et recherche un dialogue constructif, celui-ci se traduit en particulier dans les accords de la convention d'Entreprise.

Le Comité Social et Economique (CSE) central et régional

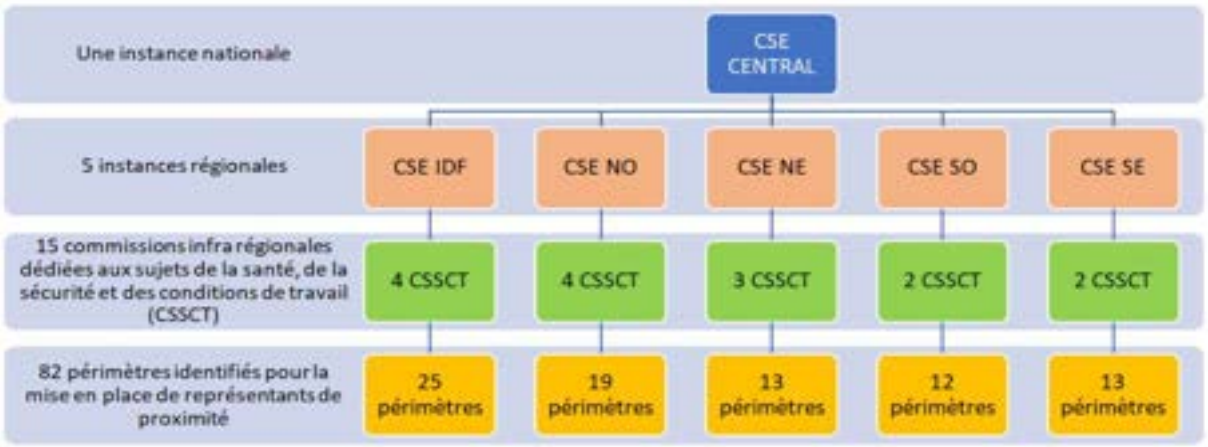

Les prérogatives et mission du CSE	Les représentants de proximité RPX	Mission de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
*Veiller au respect des prescriptions légales de l'entreprise. *Assurer l'expression collective des salariés sur la gestion de l'entreprise notamment en cas de restructuration, licenciements ou nouveaux projets. *Participer à l'élaboration de l'avis collégial de l'instance. *Conduire des visites régulières et/ou enquêtes en cas d'accident grave du travail ou de danger grave ou imminent. *Contribuer à l'évaluation des risques professionnels et proposer des mesures de prévention pour les réduire et améliorer les conditions de travail. *Assurer et/ou contrôler la gestion des activités sociales et culturelles proposées aux salariés.	Véritables relais du CSE, les représentants de proximité sont les principaux interlocuteurs des salariés sur le terrain et disposent des missions suivantes : - réclamations individuelles ou collectives - activités sociales et culturelles - santé sécurité qualité de vie au travail - missions ponctuelles. Une réunion mensuelle des représentants de proximité est organisée aux fins de traiter les réclamations individuelles et collectives.	Diligenter des inspections dans les établissements, préparer les consultations, mener des enquêtes après des accidents du travail, prévenir des risques de harcèlement, procéder à l'analyse des risques et des conditions de travail. Elle se réunit minimum quatre fois par an.

XII. Actualisation du plan DACQ

La Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (DACQ) contribue au lien et à la cohérence entre les différents processus qui jalonnent la vie de l'établissement et permet de faire évoluer les pratiques, les prestations, les organisations. Véritable outil de pilotage et de management pour l'établissement, la démarche participative implique les professionnels, les usagers, les prescripteurs et les partenaires.

La mise en œuvre de la DACQ reste de la responsabilité du directeur d'établissement qui s'appuie sur un CODACQ (Comité de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité) comprenant les membres de la direction, divers professionnels de terrain, ainsi que la Conseillère Qualité Régionale, autant que possible. Ensemble, ces acteurs s'attachent à porter un regard objectif sur la priorisation et l'évolution des axes d'amélioration.

Les objectifs d'évolution issus du projet d'établissement seront intégrés dans le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité global. Ainsi, les objectifs d'évolution, de progression et de développement inscrits ci-dessous seront pleinement suivis et évalués selon la méthodologie mise en œuvre par le CODACQ de l'établissement.

	PLAN D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE RELAIS PARENTAUX COUP D'POUCE ANNEE 2022- 2027					
Thèmes	**Préconisations**	**Source**	**Précision ou rajout d'objectifs ou indicateurs si besoin**	**Actions en cours et réalisées Echéancier (date de début et de réalisation)**	**Pilote**	**Suivi des actions**
Immobilier	Travaux d'envergure sur le relais de Châtenay-Malabry pour remédier aux problèmes d'humidité (cuvelage).	**PE**		Temps estimé des travaux de 8 à 12 mois (année scolaire 2022-2023) avec nécessité de délocaliser l'activité.	DE/responsable immobilier régional	
	Travaux d'accessibilité PMR pour le relais de Fontenay-aux-Roses Travail de réflexion en cours avec la direction du patrimoine-de l'immobilier et de la protection de l'enfance du Conseil Départemental 92 autour d'une extension du relais de Fontenay-aux-Roses pour repenser et permettre des surfaces plus optimales (salle de motricité, accueil familles…) et garantir une accessibilité PMR.	**PE** **EI**	Mise aux normes	Liens avec la direction des bâtiments, du patrimoine et protection de l'enfance (pôle des solidarités). Agenda, programmé phase 3 2022/2024	DE/responsable immobilier régional	

Activité	Développer les actions de soutien à la parentalité : ateliers parents-enfants, journées familles….	**PE** **EI** **Questionnaires familles**	Ateliers une fois par trimestre et en fonction des besoins des familles		2 ES	
	S'adapter à la demande en ajustant notre offre de service : maison dédiée à l'accueil fratrie	**PE**				
	Face au nombre grandissant de demande d'accueil de fratries d'âge transversal dans le cadre de placement, création d'une maison des fratries.	**PE**		Septembre 2022	DE	
	Travail autour de la refonte du document du PIE	**PE** **EI** **EE**	La trame du PIE est opérationnelle fin 2022.	11 octobre 2022 15 novembre 2022	CSE 3ES +1 EJE	
	Stipuler la notion de secret partagé dans le livret d'accueil.	**PE** **EI**	Révision du livret d'accueil	10 et 31 janvier 2023	CSE 3ES +1 EJE	
Ressources Humaines	Former les chefs de service des relais à la saisie Observatoire.	**PE**	Les chefs de service peuvent saisir de manière autonome les incidents dans le logiciel	Courant 2023	DE	
	Former les nouveaux professionnels à la méthode HACCP	**PE**	Mettre en place une formation pour les nouveaux professionnels	Au plan de formation 2023	DE	
	Renouveler la formation SSI sur le relais de FAR	**PE**	Mettre en place une formation	27 septembre 2022	DE	

			pour les professionnels cadres et non cadres			
Ressources Humaines	Poursuivre les formations et recyclage SST	**PE**	Mettre en place des formation initiales et de recyclage pour les professionnels de jour comme de nuit.	Formations initiales et de recyclage tous les ans de plusieurs professionnels.	DE	
	Poursuivre le diagnostic annuel de la planification collective des relais afin de garder une bonne adéquation entre activité et qualité de vie au travail	**PE** **EI**		Temps dédié chaque année en Mars pour la planification en cours	DE en réunion institutionnelle	
	Porter une attention particulière à l'équilibre formation individuelle/formation collective et donner un socle commun aux équipes qui viennent de cultures professionnelles différentes	**PE** **EI** **EE**	Développer la montée en compétence de chacun	RIP 2022 et années suivantes		
			Formations individuelles + collectives + qualifiantes au besoin	RIP 2022 et années suivantes	DE CSE RH	
Partenariat	Développer le réseau de partenaires (maillage territorial)	**PE** **EI**	Avoir des temps de rencontres formalisés avec les partenaires (mairie, CCAS, hôpitaux, CMP,…)	En continu	Equipe de direction (CSE, DE)	

Conclusion

Le travail de réflexion sur le projet d'établissement a été d'une grande richesse. Les professionnels y ont manifesté un grand intérêt, dans la poursuite de celui engagé lors de l'évaluation interne de 2020. L'équipe éducative s'est interrogée avec professionnalisme et recul sur leurs pratiques au quotidien.
Ainsi, depuis le précédent projet d'établissement, un véritable travail a été mené entre autres sur l'élaboration des outils de la loi 2002/2 et les écrits professionnels.

Les fondamentaux du projet de Coup d'Pouce restent bien présents enrichis d'une qualité de prise en charge reconnue par les familles et les partenaires et d'un sentiment de sécurité souligné par les enfants.
L'équipe éducative a cheminé et s'est davantage professionnalisée notamment au travers des écrits.

Notre projet atypique, axé sur la prévention, est aujourd'hui pleinement reconnu par les partenaires.

L'entrée de Coup d'Pouce dans le CPOM 92 en février 2022 fixe des objectifs de qualité de prise en charge qui correspondent en tous points à notre philosophie et qui sont dans la continuité des actions déjà amorcées :

- La personnalisation de l'accompagnement des enfants
- La mise en œuvre ou à jour des outils de la loi 2002-2 pour une meilleure adaptation au public
- Le suivi pluriannuel du plan DACQ afin de garantir l'avancée des objectifs fixés
- Un travail accru autour du soutien à la parentalité dans le cadre de l'accueil
- L'accès à l'autonomie et à la citoyenneté des enfants/jeunes
- L'identification des besoins de formation des collaborateurs en lien avec les enjeux de l'établissement
- La poursuite de l'accueil de stagiaires sur de longues durées
- L'accueil en priorité des enfants/jeunes altos-séquanais.

La fratrie est un axe fort de notre projet d'établissement depuis de nombreuses années, elle le sera d'autant plus dans les années à venir avec l'ouverture de la maison des fratries. Cette maison est la première du département à accueillir des frères et sœurs de 0 à 18 ans, avec une volonté de ne pas séparer les enfants dans le cadre de l'urgence. Une nouvelle aventure que les équipes des relais parentaux et de la maison des fratries s'engagent à vivre pleinement ensemble.

Des défis sont encore à relever :

- La délocalisation du relais de Chatenay-Malabry et son impact sur l'activité, mais les équipes sont solides et sauront relever ce nouveau défi avec succès
- Un nécessaire travail sur le PIE au vue des retours des enfants et des familles afin que celui-ci fasse davantage sens pour eux
- Le maintien du lien avec les partenaires pour l'ensemble des services

Il convient ici de remercier l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire des relais parentaux Coup d'Pouce, mais aussi les enfants et les familles qui se sont mobilisés pour nous permettre d'avancer.

Stéphanie Le Beuze
Directrice

Annexes

- Annexe 1 : Exemple d'une journée type
- Annexe 2 : Projet des accueils de jour

Annexe 1 : Exemple d'une journée type

Le Lever est à **07 h 00**

La Classe est de **08 h 30 à 12 h 00**

Le repas à Coup d'Pouce est aux alentours de **12 h le mercredi selon l'âge des enfants.** Le repas est un vrai temps de partage et de convivialité tous ensemble

Retour sur les relais et Goûter à **16 h 45**

Ensuite, c'est le temps des devoirs

Bain ou douche – Jeux

Le Dîner est entre **18 h 45 et 20 h**
Puis soirée avec les éducatrices et coucher.

Durant les nuits, des veilleuses sont là pour assurer le bien-être de ton sommeil, te rassurer si besoin, t'écouter.

Annexe 2 : Projet Accueils de jour Coup d'Pouce 92

Les relais parentaux Coup D'Pouce 92 ont pour missions principales d'accueillir des enfants âgés de 10 semaines à 17 ans révolus à la demande des parents lorsqu'ils en ont besoin, et de mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité.
Les enfants sont accueillis soit en journée (accueils de jour) soit pendant des jours entiers (accueils jour-nuit).

Le projet de Coup d'Pouce de proposer des accueils en journée (accueils de jour), permet :
- aux parents de se rendre à des rendez-vous dans le cadre d'une recherche d'emploi, de se rendre à leur travail ou poursuivre des études dans l'attente d'un mode de garde pérenne, de se rendre à des rendez-vous médicaux ou administratifs
- aux enfants d'être accueillis dans un endroit stable et repérant, d'être stimulés dans leur développement, de fréquenter d'autres enfants
- aux professionnels d'exercer leur rôle de prévention, en observant et travaillant sur le lien parent-enfant et en valorisant les compétences parentales, en proposant aux parents des actions de prévention des risques domestiques, en stimulant les compétences de chaque enfant

Afin de mettre en cohérence les pratiques au sein des 2 relais parentaux, ce projet décrit les axes autour desquels l'équipe éducative de Coup D'Pouce 92 a choisi de travailler pour proposer un accueil de qualité aux enfants et familles concernés (aspect éducatif), et les actions mises en œuvre pour le réaliser (aspect pédagogique).

Avant le début de l'accueil proprement dit :

Le premier rendez-vous avec le parent
Il s'agit d'une rendez-vous qui a pour but de faire se rencontrer le parent, l'enfant et les référents éducatifs du relais désignés (triade).
Pendant cet échange, qui se déroule dans un lieu confidentiel, calme et agrémenté de jouets pour l'enfant, et qui dure environ 30mn, seront abordés les raisons et objectifs de l'accueil, le contexte familial et le fonctionnement du relais ; les référents devront prendre connaissance du réseau de partenaires situés et des habitudes de vie de l'enfant (fiche d'habitudes à remplir avec le parent) ; il se termine par la signature du contrat d'accueil.
Le parent est informé que des rendez-vous bilans seront faits régulièrement entre lui et les référents éducatifs, pendant toute la durée de l'accueil de son enfant : avant chaque période de vacances.
Ce rendez-vous se fait avec les 2 référents, ou avec 1 référent et le chef de service. Le(s) référent(s) produit(sent) un compte-rendu écrit, transmis à l'ensemble de l'équipe

et qui alimente le PIE.

L'adaptation
Une période dite d'adaptation représente un temps nécessaire à la triade pour commencer à tisser des liens, créer des repères rassurants pour l'enfant et son parent, observer le lien parent-enfant, recueillir les attentes du parent. Il s'agit également d'un temps de préparation à la séparation et non d'un test de séparation. Lorsqu'elle est possible (hors accueil d'urgence), elle se déroule sur 1 semaine et est proposée 2 semaines avant le début de l'accueil ; cela laisse une marge d'une semaine pour la prolonger si nécessaire.
Elle est conduite par un des référents et le parent, qui se rendent entièrement disponibles pour ce moment (pas la tata, le frère, la nounou…)
Elle se déroule du mardi au vendredi, dans un lieu calme, agrémenté de jouets, et dans un climat où le parent doit se sentir attendu (une chaise à sa disposition, un café proposé).

Jour 1 : pendant 1 h = échanges sur les habitudes de vie, les objectifs de l'accueil, présentation d'une journée type etc... Ce premier jour permet d'asseoir la référence.
Jour 2 : pendant 1h30 = temps de vie, de jeux en triade ; observation du lien parent-enfant ; repas pris au relais.
Jour 3 : pendant 2h (10h à 12h, 14h à 16h, 15h à 17h) = proposition d'un repas avec séparation
Jour 4 : petite journée (10h à 14h ou 10h jusqu'au lever de sieste)

A l'issue de cette période d'adaptation, la fiche d'habitudes de vie de l'enfant est remplie, et des objectifs de travail y sont notifiés.

Pendant l'accueil :

La séparation du matin
Cette étape peut être vécue douloureusement par l'enfant et le parent ; il est important qu'elle se déroule de la façon la plus soignée et rassurante possible.
Le parent entre dans le relais avec son enfant ; ils sont accueillis par un professionnel disponible, qui prend les transmissions (comment va l'enfant ; comment va le parent ; informations sur le sommeil, l'alimentation, l'humeur du moment, un éventuel traitement médical, qui vient chercher l'enfant et à quelle heure).
Le parent déshabille l'enfant.
Le professionnel accompagne la séparation : au revoir au parent, bras sécurisants, proposition d'un objet-lieu-rituel transitionnel.

Les repères
Ils sont nécessaires :
- à l'enfant pour se rassurer : un enfant se construit dans un univers rassurant ; pour cela il a besoin de se repérer ; les repères représentent une contenance psychique rassurante. Il est donc primordial de mettre en place des repères lorsqu'on accueille un enfant.
- au parent pour être en confiance : le fait d'avoir des référents identifiés sur sa situation lui permet de pouvoir échanger en confiance, de ne pas répéter son histoire à des interlocuteurs différents, d'être écouté et soutenu dans son rôle de parent, de se rendre

plus disponible à l'échange. Le fait de pouvoir repérer les espaces et le rôle des différents professionnels qui assurent la prise en charge quotidienne de son enfant lui permet indirectement de participer à la vie de son enfant au relais, et donc de se sentir également acteur de l'accueil.
- au professionnel pour assurer une qualité de prise en charge par la continuité ; les informations concernant l'enfant sont formalisées pour tous les professionnels qui en assurent l'encadrement ; cela permet une fluidité dans les pratiques, lève le stress et permet une meilleure connexion avec l'enfant.

L'aménagement de l'espace est important dans un lieu qui accueille des enfants ; il doit être pensé pour favoriser sa sécurité physique et affective, lui permettre de développer ses compétences et le stimuler de façon adaptée.
L'aménagement de l'espace doit être immuable le temps qu'il faut à l'enfant ou au groupe d'enfants pour se sentir rassuré ; il peut être bougé quand l'enfant ou le groupe d'enfants montre qu'il est temps de le faire : l'espace n'est plus investi, les enfants exportent les jeux/jouets ailleurs…

L'enfant apprécie les rituels : ça l'aide à se rassembler et à se structurer, donc à l'apaiser et à lui permettre d'exploiter toutes ses compétences sans être envahi par de l'incertain.
Un temps de rassemblement autour d'une chanson et/ou histoire peut être proposé en début de matinée. Un temps de lecture après le repas peut être également proposé pour faire baisser l'excitation liée à la fatigue et l'hyperglycémie d'après-repas, par exemple.

Pour le sommeil : l'enfant dort dans le même lit identifié à son prénom, placé au même endroit dans le même lieu ; ses signes de fatigue sont identifiés par ses référents, notés sur sa fiche d'habitudes de vie et partagés à l'ensemble de l'équipe. Ses rituels d'endormissement sont respectés par tous les professionnels.
Sur chaque lit, une fiche est apposée, comportant : le prénom de l'enfant ; une photo de l'enfant accompagné de son doudou/tétine.

Un tableau concernant les habitudes alimentaires des enfants est installé en cuisine accessible à tous, et mis à jour régulièrement par les référents : comment l'enfant est-il installé pour manger (bras, transat, chaise haute, à table, plateau, double-cuillère…) ; marque, quantité et température du lait pour les biberons ; texture ; allergies…

Un tableau comportant les photographies de chaque professionnel et son titre, installé à l'entrée du relais, peut aider le parent à se repérer.

L'objet transitionnel, le doudou, la tétine
L'enfant accueilli au relais est séparé de son parent, de son lieu de vie habituel ; un objet transitionnel peut lui permettre de vivre moins mal cette séparation.
L'enfant a naturellement besoin de succion ; il s'agit d'une action naturelle non seulement nourricière mais rassurante (déclenchement de certaines hormones favorisant la détente).
Par conséquent, il est important que ces objets soient mis à disposition constante de l'enfant : le fait de les laisser à disposition va rassurer l'enfant et il ne sentira pas obligé de les surinvestir (quand on ne les laisse pas à disposition, l'enfant surinvestit l'objet quand il est autorisé à le prendre) ; l'enfant est respecté dans ses besoins.

Toutefois, le professionnel peut inviter l'enfant à se détacher de ces objets quand cela est nécessaire : enlever la tétine de la bouche pour se faire comprendre par exemple ; poser son doudou à côté de lui pour libérer ses mains pendant une activité par exemple ; tout en évitant les paroles négatives ou jugeantes : « tu n'es plus un bébé pour garder ta tétine ; la tétine, c'est juste pour dormir… ».

Le respect des rythmes de l'enfant

La motricité libre

Les professionnels stimulent le développement psychomoteur de l'enfant, en respectant son rythme naturel. Ils installent et proposent des jeux/jouets adaptés à ce qu'ils observent du développement de l'enfant pour qu'il exploite ses compétences. Du fait des espaces et ameublements des relais, aménagés pour accueillir des enfants de tous âges, nous actons que les professionnels apprennent aux enfants à se servir des meubles selon leur usage pour une raison de sécurité : on ne monte pas debout sur une chaise ou une table par exemple.
Toutefois, il est primordial de laisser l'enfant détourner les objets et faire ses expériences si cela ne représente aucun danger : pousser une chaise pour se déplacer par exemple, monter au toboggan par la pente…
Le passage à la verticalité se fait de façon naturelle chez l'enfant, en passant par des étapes successives ; les professionnels favorisent le passage par ces étapes en aménageant l'espace autour de l'enfant (mettre des jouets autour de lui sur le tapis pour l'inciter à se tourner, mettre des petits meubles à sa disposition pour qu'il s'y appuie pour se lever).
Un enfant qui ne sait pas s'assoir seul n'est pas mis assis au sol ni sur une chaise ; quand le parent pratique ainsi, il est nécessaire de l'accompagner pour lui faire comprendre l'importance de la motricité libre (respect de l'anatomie, risques squelettiques, dépendance de l'enfant à l'adulte donc frustration, etc.) et d'accompagner l'enfant à repasser au sol en douceur.
Par ailleurs, on ne tient pas les mains d'un enfant en l'air pour le faire marcher.

Le sommeil

Dormir est un besoin vital.
Les professionnels respectent le rythme de sommeil de l'enfant et ses rituels d'endormissement : il est couché dès qu'il présente des signes de sommeil et est levé dès qu'il est reposé, quelle que soit l'heure de la journée ; peu importe si le repas est prêt, si le parent doit bientôt arriver, etc...
Un enfant n'est pas réveillé quand il dort ; sauf par son parent qui vient le chercher, ou pour des raisons de sécurité type évacuation, vomissements, selles débordantes, fièvre…
Les enfants qui ont besoin d'une contenance et sont âgés de moins de 2 ans dorment dans les lits bébé (à barreaux, à plexiglas) ; dès lors qu'ils sont actifs, en motricité, ils dorment en lit bas, pour favoriser leur autonomie et par mesure de sécurité. Rappel pour la prévention de la MIN (Mort Inattendue du Nourrisson) : les enfants sont couchés sur le dos ; pas de linge de lit autre qu'un drap-housse et une gigoteuse dans les lits bébés ; pas de matelas dans les lits parapluie.
Le mobilier adapté pour dormir est un lit ; ainsi, les enfants sont couchés dans un lit ; pour un enfant qui n'est pas sécure, le professionnel reste à côté de lui tant que nécessaire à sa réassurance et à l'endormissement. Certains enfants refuseront de dormir dans un lit ; le professionnel l'installera en sécurité soit au tapis soit dans un

transat, et tentera régulièrement de l'accompagner dans son lit.

L'alimentation
Manger est un besoin vital.
Les professionnels proposent le repas à l'enfant quand il présente des signes de faim ; ils respectent le choix de l'enfant de goûter ou non, de commencer et finir par l'aliment qui lui convient, de manger la quantité qui lui convient et avec les outils qui lui conviennent (mains, couverts) ;
Le professionnel participe au repas avec l'enfant ; il reste assis avec lui le temps du repas du début jusqu'à la fin ; cela demande une anticipation et une organisation (tout doit être à disposition pour que le professionnel n'ait pas à se lever).

Le change
L'enfant est changé tant que nécessaire, en respectant les rituels identifiés (allongé, debout, lavé à l'eau ou savon ou liniment apporté par les parents).
Le change se fait en salle de change, dans une intimité respectant la pudeur de l'enfant et ne permettant donc pas à d'autres personnes d'entrer en salle de change.
Le professionnel fait participer l'enfant à son change dès que possible (habillage, déshabillage, se laver seul, mettre et enlever sa couche seul), en prodiguant des paroles valorisantes et en prohibant les paroles négatives (« ça pue », même dit sur le ton de l'humour, est dégradant).

Les activités
L'enfant apprend en jouant et joue en apprenant.
Afin de stimuler l'enfant dans le développement de ses compétences, il est important de lui proposer des jeux/jouets/activités adaptés.
Pour ce faire, le professionnel part de ses observations pour identifier les besoins d'un enfant et repérer les périodes dites sensibles.

Le jeu en général
Il est primordial de laisser le libre choix aux enfants dans le jeu : il joue à ce qu'il veut, quand il veut, et de la façon qu'il veut. La place et le rôle du professionnel dans le jeu sont de l'ordre de l'accompagnement : il se met à hauteur de l'enfant, il observe, il joue en interaction avec l'enfant…

Le jeu libre va permettre à l'enfant d'explorer lui-même ses capacités, de faire ses propres choix, de découvrir ses limites ; le professionnel a un rôle d'observateur (cela va lui permettre de projeter des pistes de travail sur le développement de l'enfant), de rassurance (l'enfant peut jouer seul sous le regard bienveillant et valorisant de l'adulte et celui-ci repère les risque de danger dans le jeu pour pouvoir intervenir si besoin), de partenaire de jeu dans le processus de socialisation (jeu de dînette, imitation), de stimulateur (il pourra verbaliser ou reformuler pour enrichir et affiner le langage).

L'activité a pour but de permettre à l'enfant d'entrer dans des apprentissages et d'exercer ses sens ; elle permet également à l'adulte de voir où en est l'enfant précisément dans son développement, en le laissant acteur et ne pas faire à sa place.
La mise en place d'une activité nécessite organisation et anticipation : le professionnel propose une activité adaptée pour chaque enfant ; il adapte la forme (dessiner à table, au sol, au mur…) ; il prépare son activité (lieu, matériel, temps), l'explique à l'enfant, reste près de lui pendant toute l'activité, est gardien du temps, respecte le choix de

l'enfant d'y participer ou non, d'en sortir, d'y revenir, range le matériel et fait un retour de ses observations dans le compte-rendu des accueils de jour, pour une continuité. Dans la mesure du possible, l'enfant doit bénéficier d'un accompagnement individuel lors d'une activité, de façon à ce que l'adulte puisse être disponible pour lui et l'accompagner.

L'accompagnement à l'autonomie
L'enfant naît dépendant de l'adulte et a vocation à devenir un adulte autonome, capable de se réaliser par soi-même.
Le rôle de l'adulte est donc de favoriser l'acquisition de l'autonomie chez l'enfant, dans tous les domaines.

Pendant le repas, le professionnel va accompagner l'enfant à être de plus acteur de ce moment, en procédant par étapes : lui proposer de tenir son biberon seul, de manger seul, de débarrasser sa table, de se laver les mains, de se servir…
Pour les enfants alimentés au biberon, le professionnel observera à quel moment il pourra proposer à l'enfant de tenir son biberon seul = l'enfant met ses mains sur les mains de l'adulte, tente d'enlever les mains de l'adulte, tient son biberon par le dessous…
Pour les enfants alimentés à la cuillère, le professionnel observera à quel moment il pourra proposer à l'enfant une double-cuillère, puis de passer à table, etc.
Une fois que l'enfant mange à table, le professionnel présente un plateau-repas à l'enfant, qui comporte tous les éléments du repas et l'eau, et des couverts ; il lui permet de manger seul, en lui proposant de l'aide avec la double-cuillère (respect du refus de la part de l'enfant de se faire aider) ; il verbalise des paroles encourageantes et laisse l'enfant prendre le temps qu'il lui faut pour manger ; cela suppose à l'adulte de rester à table avec l'enfant, totalement disponible.
Petit à petit, l'enfant sera capable de : se laver les mains seul, mettre son bavoir seul, manger et boire seul, débarrasser son plateau, se débarbouiller et jeter sa serviette et son bavoir au sale.
Pour la boisson, l'enfant peut boire au biberon, à la tasse à bec, au gobelet ; l'important est qu'il acquiert la notion du contenu-contenant en favorisant des outils transparents afin qu'il apprenne à doser ses gestes et soit encouragé.
Pour rassurer l'enfant, il est important qu'il mange toujours à la même place.
Le biberon est donné dans les bras.

La journée d'un enfant doit être structurée, pour l'accompagner dans son développement et dans le respect de ses rythmes et choix.
Ainsi, les professionnels devront mettre tout en œuvre pour structurer la semaine d'accueil des enfants et noter leur évolution dans le compte-rendu de semaine, enfant par enfant, afin de proposer une continuité la semaine suivante en tenant compte de l'évolution et des besoins de chaque enfant.

Déroulement d'une « journée-type »

- Accueil de l'enfant ; temps de transmissions avec le parent.
- Quand tous les enfants sont présents, temps de regroupement pour se dire bonjour et partager un moment en cohésion (chanson, histoire…).
- Temps d'activité, à proposer en fonction des besoins du moment de chaque enfant, son développement, ses objectifs (manipulation, langage, sortie à l'extérieur, jardin,

motricité…) ; séparer au maximum les enfants pour un travail en individuel ; pour ce faire, la planification institutionnelle prévoit la présence de 3 professionnels le matin, 14 jours sur 20 dans 1 mois. Les enfants ne souhaitant pas faire une activité sont en jeu libre.

- Les repas et les siestes sont proposés en fonction des besoins de chaque enfant.
- Au lever de sieste, temps d'activité et/ou jeu libre.
- Aux retrouvailles, le professionnel restitue la journée de l'enfant au parent.

Fondation Apprentis d'Auteuil

Œuvre d'Eglise - Fondation reconnue d'utilité publique Siège social : 40 rue Jean de La Fontaine – 75016 PARIS

Relais parentaux Coup d'Pouce

138 bis rue Boucicaut – 92260 Fontenay-aux-Roses

10 Rue Sintes – 92290 Chatenay-Malabry

Tél. 01.41.13.02.92

www.apprentis-auteuil.org

La confiance peut sauver l'avenir